

Rapport d'activité 2010

N°7


siceco
Syndicat Intercommunal
d'Énergies de Côte d'Or



Crédits photographiques :

© SICECO sauf page 6 : Fibre optique © FNCCR_fibre et Diagnostic de performance énergétique © herreneck - Fotolia.com ; page 10 : Gemeaux © Guillaume Pommier ; page 11 : Lamargelle © Mairie de Lamargelle ; page 12 : Muséoparc © Philippe Gillet ; page 16 : Parcours d'ombres - Boltanski © Bruno Voidey ; page 18 : Terrain de football © Bernard Virely ; page 19 : Gaz © Vladimir Semenov - Fotolia.com ; page 20 :

Fibre optique © gunnar3000 - Fotolia.com

Directeur de la publication : Jacques JACQUENET

Dépôt légal : novembre 2011 - ISSN : 1779-3688

Tirage : 1 700 exemplaires

Rédaction et mise en page : service communication

Impression : Darantière

Imprimé sur papier recyclé 100 %

Éditorial	4
2010 à la Une	5
De l'électricité pour tous	7
Investir pour un éclairage public plus respectueux de l'environnement et des hommes	13
Contrôler et organiser le réseau de distribution de gaz	19
Participer à la construction des réseaux de demain	20
Répondre aux enjeux énergétiques de demain	21
2010 en chiffres	25
Place des marchés	27
Une équipe au service des élus et des usagers	28
Faire connaître, informer, sensibiliser	29



Ancien poste

Nouveau poste

Amélioration de l'esthétique



Au plan national, la situation est contrastée : d'importantes lois ont été votées, comme la loi du 12 juillet portant engagement national pour l'environnement, dite Grenelle 2, qui vise notamment à réduire la consommation d'énergie et à favoriser le développement des énergies renouvelables, ce qui doit conduire le SICECO à jouer pleinement son rôle de syndicat d'énergies. Dans le même temps, les relations avec ERDF se sont dégradées et ont donné lieu à des échanges tendus avec les responsables locaux sur le calcul des redevances.

Au niveau local, les communications électroniques apparaissent désormais dans les activités du Syndicat : le SICECO, spécialiste des réseaux, compte bien apporter sa contribution au développement du Très Haut Débit et au déploiement de la fibre optique avec ses partenaires comme le Conseil Général de la Côte-d'Or. Un pas important sur la voie du regroupement départemental a été franchi avec l'adhésion de la ville de Beaune.

Une année riche en évènements !

Le SICECO a trouvé son rythme de croisière : les Commissions techniques se rencontrent régulièrement et sont force de propositions tandis que les Commissions Locales d'Énergie (CLE), réunies deux fois par an, organisent la programmation des travaux. Rattrapage sur les dossiers techniques d'enfouissement et gros efforts sur l'éclairage public, en particulier sa rénovation, voici les points forts de l'année écoulée.

Notre Syndicat se doit de continuer d'être à l'écoute de ses communes adhérentes et de répondre à leurs attentes, tout en relevant les défis lancés par les contraintes grandissantes du secteur de l'énergie.

*Jacques JACQUENET
Président du SICECO*

Avancer vers le regroupement départemental

En 2010, plusieurs réunions se sont tenues entre les services de la Préfecture et les autorités concédantes en matière de distribution publique d'électricité du département de la Côte-d'Or (SICECO, Syndicat intercommunal d'électrification et des réseaux téléphoniques de Plombières-lès-Dijon, villes indépendantes) en réponse à l'article 33 de la loi du 7 décembre 2006 sur l'énergie (article L.2224-31-IV du CGCT). Ce dernier invite le Préfet à engager une procédure de création d'un syndicat, intercommunal ou mixte, érigé en autorité organisatrice du réseau public de distribution d'électricité à l'échelle départementale.

L'objectif est de renforcer la solidarité et la cohésion entre l'urbain et le rural et de garantir l'universalité de la desserte en électricité à un prix raisonnable.

25 mars	23 avril	21 juin	31 août
<p>Évaluation de la qualité de la desserte en électricité</p> <p>Présentation des conséquences de la loi du 7 décembre 2006</p> <p>Décision de réunir les autorités concédantes en groupe de travail chargé d'engager une réflexion sur les modalités d'un éventuel regroupement départemental</p>	<p>Exposition des options envisageables :</p> <p>Extension du périmètre du SICECO</p> <p>Création d'un nouveau syndicat qui se substituerait aux structures existantes</p>	<p>Présentation des engagements du SICECO validés en réunion de Bureau du 3 juin</p>	<p>L'hypothèse seule de la création d'un nouveau syndicat est retenue par les services de la Préfecture avec une représentation dans les CLE par tranche démographique de 5 000 habitants</p>

Suite au projet de création d'un syndicat unique, le Bureau du SICECO se réunit le 10 septembre et adopte une motion demandant un débat constructif sur des bases réalistes, le critère de la population ne pouvant être le seul retenu. En effet, certains secteurs de Côte-d'Or, peu peuplés, représentent néanmoins un nombre important de kilomètres de réseaux. La motion souligne également les pertes financières et manques à gagner encourus faute de regroupement.

Le 29 septembre, le Comité Syndical adopte la motion du 10 septembre et approuve l'adhésion de la ville de Beaune qui avait demandé à rejoindre le syndicat par délibération du 24 juin.

Les communes de Chevigny-Saint-Sauveur et de Saint-Apollinaire émettent le souhait d'adhérer au SICECO par délibération, respectivement les 19 octobre et 13 décembre.

Coup de projecteur sur

Les avantages du regroupement départemental

Les missions de contrôle de la concession et de bon accomplissement des missions de service public sont assurées à l'échelle du département pour toutes les communes, renforçant ainsi le rôle des collectivités territoriales face au concessionnaire.

Dans un premier temps, le regroupement des communes rurales (moins de 2 000 habitants) est indispensable afin d'éviter les pénalités du FACÉ.

Dans un deuxième temps, le regroupement total permettra d'optimiser la participation du concessionnaire, le modèle national de Cahier des Charges de Concession actuel étant rédigé de manière à maximiser les redevances quand le syndicat couvre le département.

Rencontrer les élus



Deux fois par an, le SICECO rencontre sur le terrain les maires et les délégués lors des réunions des Commissions Locales d'Énergie (CLE), sous l'égide de leur Président respectif. Lieu de partage et de débat autour des compétences pilotées par le Syndicat, ces assemblées sont l'occasion d'aborder des sujets techniques (programmation des travaux, conseils pour des économies d'énergie, ...) ou des thématiques touchant la vie du SICECO.

22 juin 2010 - Réunion de la CLE Seine et Tilles à Salives

S'adapter aux évolutions technologiques

Le 3 juin 2010, le Comité Syndical vote à l'unanimité une modification des statuts du SICECO avec l'adoption de l'activité «Communications électroniques» (*lire le chapitre consacré aux communications électroniques page 20*). Le déploiement du très haut débit est en effet un enjeu majeur pour l'aménagement de nos territoires.

Le SICECO anticipe l'avenir et les évolutions technologiques qui conduiront notamment à la transformation inévitable de nos réseaux de distribution en réseaux dits «intelligents» ou SMART GRIDS. Multiplication des points d'injection (électricité d'origine photovoltaïque ou éolienne) ou encore gestion de la demande des consommateurs qui auront très prochainement la possibilité

de réguler eux-mêmes leur besoin en contrepartie d'un rabais sur leur facture, voici deux exemples de nouvelles fonctionnalités que devront bientôt intégrer nos réseaux. Ces derniers seront également impactés par l'apparition de bornes de chargement et le développement des véhicules électriques.

Cette modification de statuts est l'occasion d'intégrer l'habilitation «utilisation rationnelle de l'énergie» dans le même article. Cette activité était auparavant liée à la compétence «électricité», ce qui était réducteur puisqu'en réalité l'«utilisation rationnelle de l'énergie» concerne toute forme d'énergie.

Après délibération des conseils municipaux des communes membres, la modification des statuts a été entérinée par arrêté préfectoral le 22 septembre 2010.



Défendre les consommateurs d'énergies

De par son rôle d'autorité organisatrice du service public de la fourniture d'électricité, le SICECO veille au bon accomplissement de ces missions et au fonctionnement régulier du marché de l'électricité. Il s'implique fortement dans la défense des consommateurs d'énergies (lire l'article sur Clair'Énergie 21 page 24).

Dans ce cadre, il a réuni pour la première fois la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) le 26 mai 2010. Présidée par Jacques Jacquenet, cette commission est composée de 8 membres du Comité Syndical du SICECO et de 8 associations : Association Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL), Bourgogne Énergies Renouvelables (BER), Chambre Syndicale des Propriétaires et Copropriétaires de Côte-d'Or (CSPC), Fédération Départementale du Logement (CNL), Confédération Syndicale des Familles (CSF), Union Française des Consommateurs Que Choisir (UFC), Union Nationale des Associations Familiales (UDAF) et Centre Départemental d'Amélioration de l'Habitat Pacte Côte-d'Or (CDAH/PACT).

Cette séance d'installation a été l'occasion d'indiquer le rôle de cette commission et d'adopter son règlement intérieur. Lieu de collaboration et d'échanges, la CCSPL permet au SICECO de mieux appréhender les attentes et les aspirations des usagers en matière d'énergie, à travers les associations qui les représentent et qui ont un contact direct avec eux. Le SICECO informe et sensibilise également les consommateurs sur des sujets liés au marché de l'énergie : tarifs réglementés, compteurs communicants, pompes à chaleur, maîtrise et économies d'énergie, comportement des fournisseurs d'énergie (marque Clair'Énergie) ...



Instantanés de 2010



Assemblée Générale
3 juin
Ponilly-en-Caux



Inauguration Parcours Ballans
13 septembre
Villaines



Assemblée Générale
24 septembre
Talant



Journée de la Lumière
27 et 28 septembre
Tours



6^{ème} ED
9 et 10 décembre
Dijon

Veiller au maintien d'un service public de fourniture et de distribution électrique performant

Conformément au Cahier des Charges de Concession, le SICECO contrôle tous les ans les données comptables et financières de l'année précédente fournies par le gestionnaire de réseau, ERDF.

Un niveau d'investissement d'ERDF dans les réseaux insuffisant en Côte-d'Or

Le SICECO reste vigilant quant à l'action d'ERDF dans le maintien du potentiel productif des ouvrages de la concession.

Réseau HTA (moyenne tension 20 000 V) : si l'action du concessionnaire pour le renouvellement est principalement concentrée sur ce réseau, elle ne suffira pas, à l'avenir, pour le maintenir en bon état. En 2009, 18 % du réseau a plus de 40 ans et cette proportion va rapidement augmenter : à partir de 2010, environ 150 km de réseau vont basculer chaque année au-delà des 40 ans. Le rythme de renouvellement actuel de ce réseau (20 km par an) ne permettra donc pas de maintenir le réseau en état.

Réseau BT (basse tension 380 V) : le concessionnaire n'investit pratiquement pas dans ces réseaux. Il justifie cette politique par un renvoi de crédits au SICECO par l'intermédiaire du FACÉ ou par sa participation aux travaux d'enfouissement. Or, ces crédits ne sont pas destinés au renouvellement du parc.

Une qualité de fourniture d'électricité satisfaisante

La qualité de distribution sur le territoire du SICECO reste convenable, même si des situations extrêmes sont encore présentes. La quantité d'énergie distribuée sur le territoire de la concession atteint en 2009 les 1 369 GWh, soit une hausse de 1,7 %. 12 % de cette énergie est fournie à des clients qui sont en dehors du tarif régulé. Le nombre de ces consommateurs ayant augmenté, ces derniers semblent donc plus économes en électricité.

2 093 personnes bénéficient du TPN (Tarif de Première Nécessité) en 2009. Même si ce chiffre s'accroît (+ 29 %), beaucoup de particuliers éligibles à ces tarifs adaptés restent peu informés de cette possibilité (25 000 bénéficiaires de la CMU en Côte-d'Or sont éligibles au TPN). L'attribution de tels tarifs doit devenir automatique.



Le saviez-vous ?

5 187 km de réseau HTA et 3 592 km de réseau BT parcourent le territoire de la concession.

Les fils nus, qui font partie des installations les plus fragiles et les plus dangereuses, représentent 336 km soit 14,5 % des réseaux aériens. Un peu plus de 15 km de fils nus ont été déposés en 2009. Si les résorptions sont en légère augmentation par rapport aux cinq dernières années (moins de 10 km), ce résultat paraît loin des 30 km de fils nus retirés chaque année avant 2004.

Coup de projecteur sur

Un seuil de qualité et de continuité de l'électricité à surveiller

Rappelons le cadre

La qualité de l'électricité acheminée par les réseaux publics de distribution est régie par la loi du 10 février 2000 relative à la modernisation et au développement du service public de l'électricité et par le décret du 24 décembre 2007 qui fixe les niveaux de qualité et les prescriptions techniques devant être respectés par le gestionnaire de réseau, tant pour la tenue de la tension que la continuité de l'alimentation électrique.

La Côte-d'Or parmi les départements tests

Un arrêté du 24 décembre 2007 a prévu que ce nouveau dispositif d'évaluation de la continuité de l'alimentation s'applique dans 13 départements dont celui de la Côte d'Or, du 28 juin 2008 au 28 décembre 2009.

À l'issue de cette période d'essai, le Comité syndical du SICECO a appelé ses adhérents à la vigilance en faisant adopter une motion en décembre 2009 qui demandait, entre autres, de maintenir des objectifs de qualité identiques sur tous les territoires (alors que les exigences mises en place pour le secteur rural sont moins contraignantes : seuil de 7 coupures au lieu de 4 en zones urbaines) et de prendre en

compte les coupures très brèves, préjudiciables aux nouvelles technologies. Le SICECO pense que le seuil maximum admissible d'utilisateurs mal alimentés en tension, fixé à 5 %, est trop élevé (actuellement les taux sont de l'ordre de 0,6 %).

Et pourtant...

Un arrêté du 18 février 2010 n'a que partiellement tenu compte des retours d'expérience de la période probatoire, alors que désormais la réglementation s'applique à tout l'hexagone : le taux est passé de 5 à 3 seulement. Les abonnés des zones moins denses ne sont donc plus en droit d'obtenir la même qualité de service alors que les tarifs sont uniformes sur le territoire national.



La loi NOME

Rendre le marché français de l'électricité plus concurrentiel

Le 7 décembre, la loi NOME (loi portant nouvelle organisation du marché de l'électricité) est définitivement adoptée. Elle prévoit notamment deux mesures phares :

- ↳ **la mise en place de l'Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique (ARENH)**
EDF vend à son prix de revient jusqu'à 25 % de sa production nucléaire à ses concurrents, soit 100 téraWh/an, afin de leur permettre d'être plus compétitifs. Le tarif de l'ARENH est fixé à 40 €/MWh depuis le 1^{er} juillet 2011 et passera à 42 €/MWh à compter du 1^{er} janvier 2012.
- ↳ **la suppression, à compter du 1^{er} janvier 2016, des tarifs réglementés de détail pour les consommateurs ayant souscrit une puissance supérieure ou égale à 36 kVA (tarifs jaunes et verts)**
Les «tarifs bleus» sont maintenus pour les puissances ≤ 36 kVA (un alignement des tarifs réglementés sur celui de l'ARENH au 31 décembre 2015 pourrait entraîner une augmentation allant jusqu'à 25 % d'ici à 2015).

Consolider les missions des autorités organisatrices de la distribution d'énergie (AOD)

Votées à l'initiative des parlementaires membres de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), de nouvelles dispositions tendant à renforcer le rôle et les compétences des AOD figurent dans la loi NOME :

- ↳ **l'élaboration d'un programme prévisionnel de tous les investissements envisagés sur les réseaux de distribution d'électricité prévu à l'article 21, pour les travaux relevant de la maîtrise d'ouvrage du gestionnaire de ces réseaux et de l'autorité concédante**
L'article 21 impose au gestionnaire du réseau d'électricité de transmettre à l'autorité concédante un compte rendu de la politique d'investissement et de développement des réseaux. Cette dernière établit alors un bilan détaillé de la mise en œuvre du programme prévisionnel de tous les investissements envisagés sur le réseau de distribution qu'elle présente lors d'une conférence départementale présidée par le Préfet.
- ↳ **la confirmation de la compétence de maîtrise d'ouvrage possible des AOD pour les installations de production d'électricité**
L'article 11 stipule que pour le raccordement d'une installation de production d'électricité, la contribution versée au maître d'ouvrage couvre intégralement les coûts de branchement et d'extension des réseaux, que ces travaux soient réalisés sous la maîtrise d'ouvrage des AOD ou celle des gestionnaires de réseau. En d'autres termes, la loi confirme que l'AOD peut conserver la maîtrise d'ouvrage des travaux de raccordement au réseau des installations de production.

Mettre en conformité les taxes locales sur l'électricité avec le droit communautaire

La Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité (TCFE) est introduite en remplacement de la Taxe Locale d'Électricité (TLE) au 1^{er} janvier 2011.

La TCFE est désormais assise sur la quantité d'électricité consommée et non plus sur le montant de la facture. Elle n'évoluera donc plus avec le prix de l'électricité. Son montant correspond à un tarif en €/MWh sur lequel s'applique un coefficient multiplicateur compris entre 0 et 8 et défini par le Syndicat.

L'éclairage public est dorénavant taxé selon le tarif professionnel.

Automatiser l'accès à la tarification sociale de l'énergie

Concernant l'électricité, le décret relatif à l'automatisme de l'ouverture du droit au TPN (Tarif de Première Nécessité) est en cours d'élaboration. Pour le gaz, le TSS (Tarif Spécial de Solidarité) est rendu automatique en application de cette loi.

Le SICECO monte au créneau

La fourniture d'électricité aux tarifs réglementés est une mission de service public incluse dans le contrat de concession de distribution publique d'électricité. À ce titre, le SICECO contrôle le fournisseur d'énergie EDF Branche commerce, cosignataire du contrat de concession avec ERDF.

Le 15 août, une augmentation moyenne des tarifs d'électricité de 3 % pour les particuliers et de 4 à 5,5 % pour les collectivités est appliquée. En réalité, cette augmentation cache d'importantes disparités : ces nouveaux tarifs se traduisent par une hausse de 3,5 à 5,5 % pour une famille type composée de 3 ou 4 personnes et de 6 % pour les communes (le patrimoine bâti et l'éclairage public étant les principaux postes de dépense énergétique). Concrètement, le SICECO estime que l'augmentation annuelle de la facture énergétique serait de 200 000 € pour l'éclairage public de l'ensemble de ses communes adhérentes.

Le 30 août, le SICECO dénonce cette situation par la voie d'un communiqué de presse envoyé aux médias régionaux.

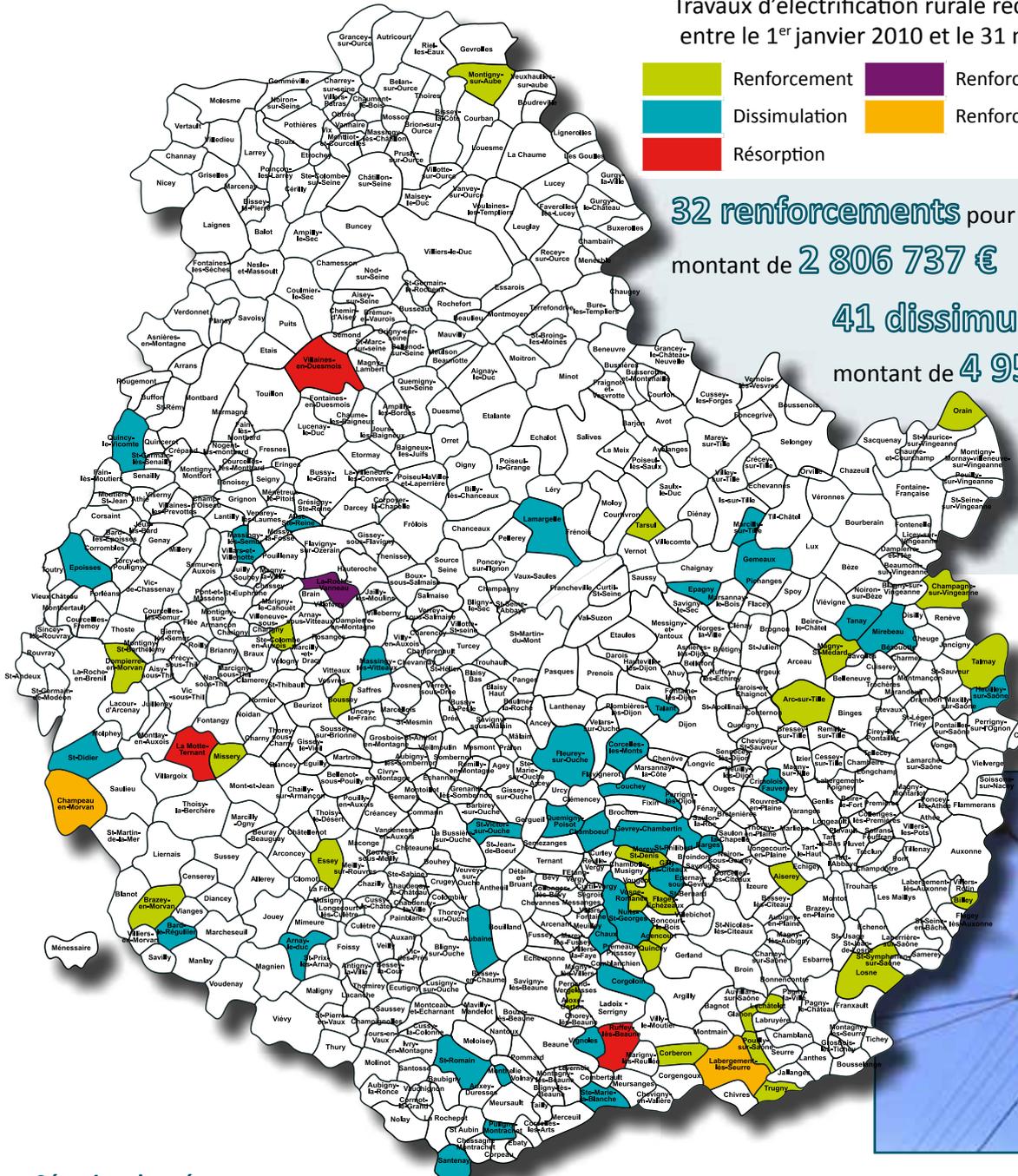
Le Bien Public consacre un article dans les pages départementales du quotidien le 8 septembre après avoir rencontré le Président et des membres du Bureau.

France 3 Bourgogne tourne un reportage dans les locaux du SICECO et à Binges et le diffuse le 9 septembre. France Bleu Bourgogne évoque également le sujet dans son journal du 10 septembre.



Assurer l'égalité d'accès au réseau électrique pour tous

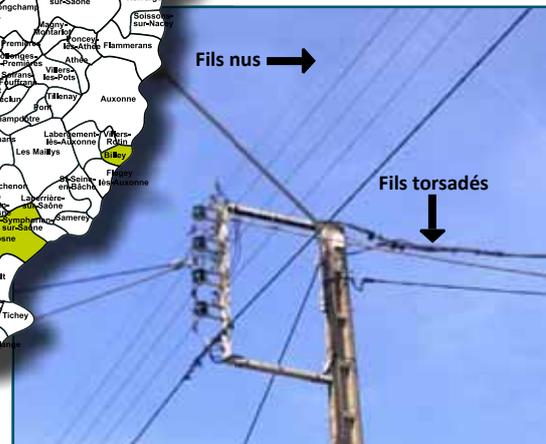
Travaux d'électrification rurale réceptionnés entre le 1^{er} janvier 2010 et le 31 mars 2011



32 renforcements pour un montant de 2 806 737 €

41 dissimulations pour un montant de 4 956 291 €

5 résorptions pour un montant de 152 690 €



Sécuriser les réseaux

Exemple à Champeau-en-Morvan, 256 habitants - Résorption de fils nus

Suite à une demande de renforcement à effectuer sur la commune, le SICECO remplace le réseau de fils nus en cuivre (810 m) par du fil torsadé (840 m) dont l'enveloppe isolante protège des coupures et des électrocutions en cas de chute. La différence de longueur s'explique par la pose du nouveau réseau le long des routes alors que l'ancien passait à travers champs. Cette technique permet non seulement de lever la contrainte électrique à faible coût mais aussi de sécuriser le réseau. La commune étant située dans le parc du Morvan, les travaux revêtent un intérêt tout particulier puisqu'ils participent à la sécurisation de la faune dans un patrimoine naturel classé.

Adapter le réseau public d'électricité aux besoins des usagers

Exemple à Morey-Saint-Denis, 699 habitants - Renforcement sur le poste «Paquier»

Suite à une augmentation de la charge sur le réseau du poste PAQUIER, le SICECO a réalisé un renforcement qui a consisté à changer des câbles et le transformateur mais aussi à rééquilibrer la répartition des abonnés sur plusieurs transformateurs pour limiter les coûts.



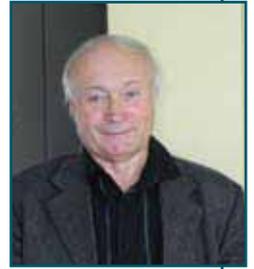
Rencontre avec ...

Michel Pauset, Vice-président en charge de la Commission «Enfouissement des réseaux et relations avec France Télécom»

«En 2010, les membres de la Commission «Enfouissement des réseaux et relations avec France Télécom» ont travaillé sur des solutions permettant de traiter un nombre croissant de demandes d'enfouissement avec autant de crédits que les années précédentes. La Commission a donc proposé au Bureau une méthode de hiérarchisation technique des demandes de travaux (avec pour critères : la coordination de chantiers, l'ancienneté de la demande, l'investissement déjà réalisé, la nature du réseau BT et sécurité, la contrainte électrique, l'intérêt esthétique de la commune et de son projet) ainsi qu'une nouvelle grille tarifaire de subventionnement. Les aides pour la partie «réseau électrique» sont plafonnées selon la longueur du réseau : jusqu'à 300 m de réseaux créés, la subvention est de 100 %, au delà, elle est de 50 %. Au dessus de 150 000 euros de travaux, le SICECO n'accorde plus de subvention. L'objectif de ces mesures adoptées par le Bureau est d'augmenter le nombre d'affaires traitées par année sans pénaliser les petites communes ou les communes volontaristes en leur laissant la possibilité de financer les travaux souhaités.

Par ailleurs, le SICECO a demandé aux conseils municipaux de confirmer ou non leur demande d'enfouissement selon ces nouvelles modalités afin de satisfaire le plus de demandes possibles.

Enfin, les CLE tiennent désormais un rôle prépondérant puisqu'elles sont le lieu de programmation des travaux.»



Améliorer le cadre de vie et préserver l'environnement

Le SICECO s'investit chaque année dans la mise en souterrain des réseaux électriques aériens. Ces travaux sont réalisés en coordination avec l'enfouissement de tous les réseaux : téléphonique, éclairage public, TV par câble...

Exemple à Monthélie, 186 habitants - Dissimulation basse tension dans le village

Après une demande de la commune, le SICECO a procédé à l'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique. La commune étant classée dans une liste de communes éligibles, elle a pu bénéficier de la subvention «Dotation 1», encore appelée «Fonds Site». Cette dernière est accordée aux communes présentant un intérêt particulier et permet de partager les coûts entre le SICECO (50 %) et ERDF (50 %).

1 279 m de réseau BT souterrain

819 m de réseau téléphonique souterrain

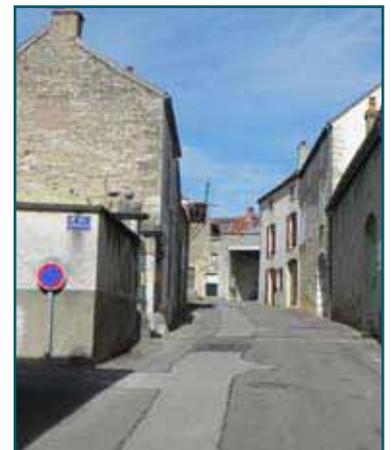
Dépose de 693 m de BT torsadé et abandon de 257 m de BT souterrain

Dépose de 24 luminaires vétustes

Pose de 28 luminaires (100 Watts chacun) répartis sur 11 façades, 15 mâts simples et 1 mât double



Pendant les travaux



Après les travaux

Une commune, une histoire

La rue du Pont aux Chèvres sans réseau aérien !

A Gemeaux, pour sécuriser la circulation piétonne, la chaussée a été réduite et les trottoirs élargis. La circulation ne se fait plus que dans un seul sens. Pour réguler le trafic et faciliter les croisements de véhicules importants, en particulier les bus scolaires, le SICECO a installé des feux tricolores.

Dans un même temps et à la demande de la commune, les réseaux électrique et téléphonique de la rue du Pont aux Chèvres ont été dissimulés. Dans le cadre de cette opération, le SICECO, en accord avec la commune, a anticipé l'avenir en posant les fourreaux destinés à accueillir la fibre optique.

Pour minimiser la gêne occasionnée par les travaux, la commune a demandé à ce que ces derniers soient effectués durant la période



de vacances scolaires. La bonne coordination entre les différents services et entreprises concernés fut la clé du succès. Ces travaux étant urgents, c'est le SICECO qui en a assuré la maîtrise d'œuvre.

Enfin, suite à la dissimulation, le Syndicat a procédé à une restitution de l'éclairage public, c'est-à-dire à l'installation de nouveaux mâts, les luminaires étant auparavant situés sur les anciens poteaux électriques.

La presse en a parlé

Les travaux sont inaugurés le 27 novembre. Côte-d'Or magazine s'en fait l'écho.



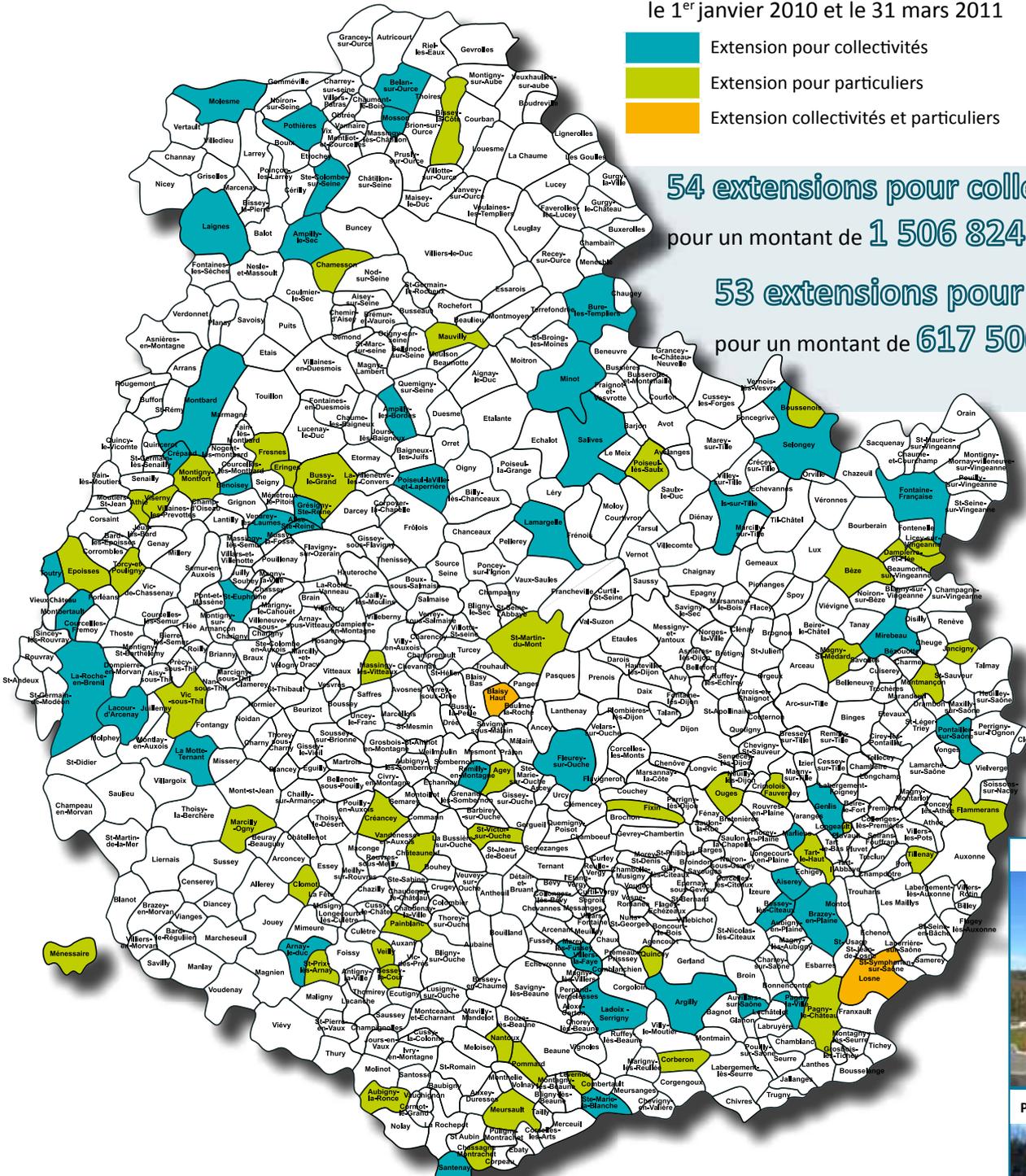
Alimenter les usagers en électricité

Travaux d'extension réceptionnés entre le 1^{er} janvier 2010 et le 31 mars 2011

- Extension pour collectivités
- Extension pour particuliers
- Extension collectivités et particuliers

54 extensions pour collectivités
pour un montant de **1 506 824 €**

53 extensions pour particuliers
pour un montant de **617 506 €**



Extension pour le lotissement de 11 lots



Pôle scolaire du SIVOS de l'Ignot



Un environnement amélioré grâce à la dissimulation

Coordonner différents travaux

Exemple à Lamargelle, 170 habitants - Extension pour un lotissement communal

À Lamargelle, le SICECO a été sollicité afin de procéder à la desserte en électricité du lotissement communal et du pôle scolaire nouvellement construits.

Après étude de la situation, le SICECO a décidé de procéder dans un même temps à un renforcement afin de limiter les contraintes que pourrait entraîner une extension. Par ailleurs la municipalité, soucieuse d'optimiser les travaux, a également demandé au SICECO de réaliser la dissimulation des réseaux.

Le Syndicat a donc programmé trois types de travaux sur un même lieu : une extension, un renforcement et une dissimulation en coordonnant les différents acteurs (entreprises titulaires des marchés, mairie, communauté de communes, ...).

Il a su s'adapter à la demande et a réussi sa mission en rendant le site opérationnel pour 1^{er} janvier 2010.

Alimenter les usagers en électricité

Exemple à Fleurey-sur-Ouche, 1 226 habitants - Extension BT pour l'alimentation de la zone d'activités des «Combets» -

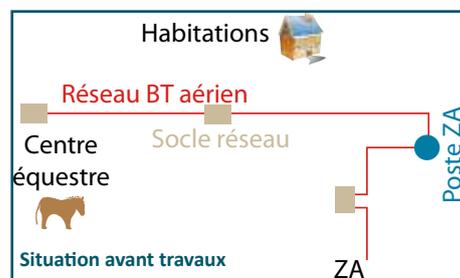
Le parc d'activités artisanales des Combets est un projet porté par la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ouche (CCVO). Le SICECO a été appelé afin de desservir cette zone en électricité par la création d'un poste de distribution publique qui alimente plusieurs lots. En parallèle à la desserte électrique, le SICECO a mis en place le réseau d'éclairage public. Dans un souci d'économies d'énergie, la CCVO a choisi d'installer des abaisseurs de puissance sur chaque point lumineux.



Exemple à Villers-la-Faye, 410 habitants - Extension HTA/BT pour le pôle scolaire

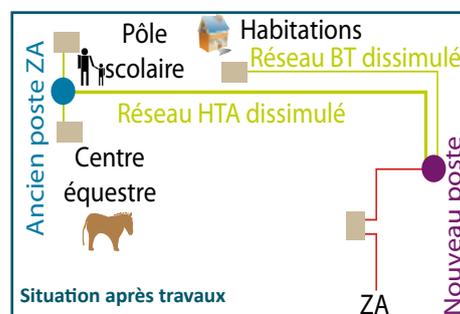
Situation avant travaux :

Un pôle scolaire est construit à la sortie de Villers-la-Faye, à proximité d'un centre équestre. À la demande de la Communauté de Communes du Pays de Nuits-Saint-Georges, le SICECO alimentera en électricité ce nouveau pôle scolaire.



Diagnostic du SICECO et situation après travaux :

Pour éviter des chutes de tension éventuelles sur le futur réseau BT, il faut construire un poste HTA / BT au plus près du pôle scolaire. Par souci d'économies, le SICECO propose que le poste HTA/BT, qui alimente une ZA, soit déplacé et utilisé pour le nouveau branchement du pôle scolaire et du centre équestre. Le SICECO remplacera alors ce poste par un nouveau qui lui permettra d'alimenter le pôle en HTA (20 000 V). La commune a profité des tranchées engendrées par les travaux d'extension pour demander au SICECO l'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique de la sortie du village au pôle scolaire.



Une commune, une histoire

De l'électricité pour le MuséoParc d'Alésia et le Centre d'interprétation !

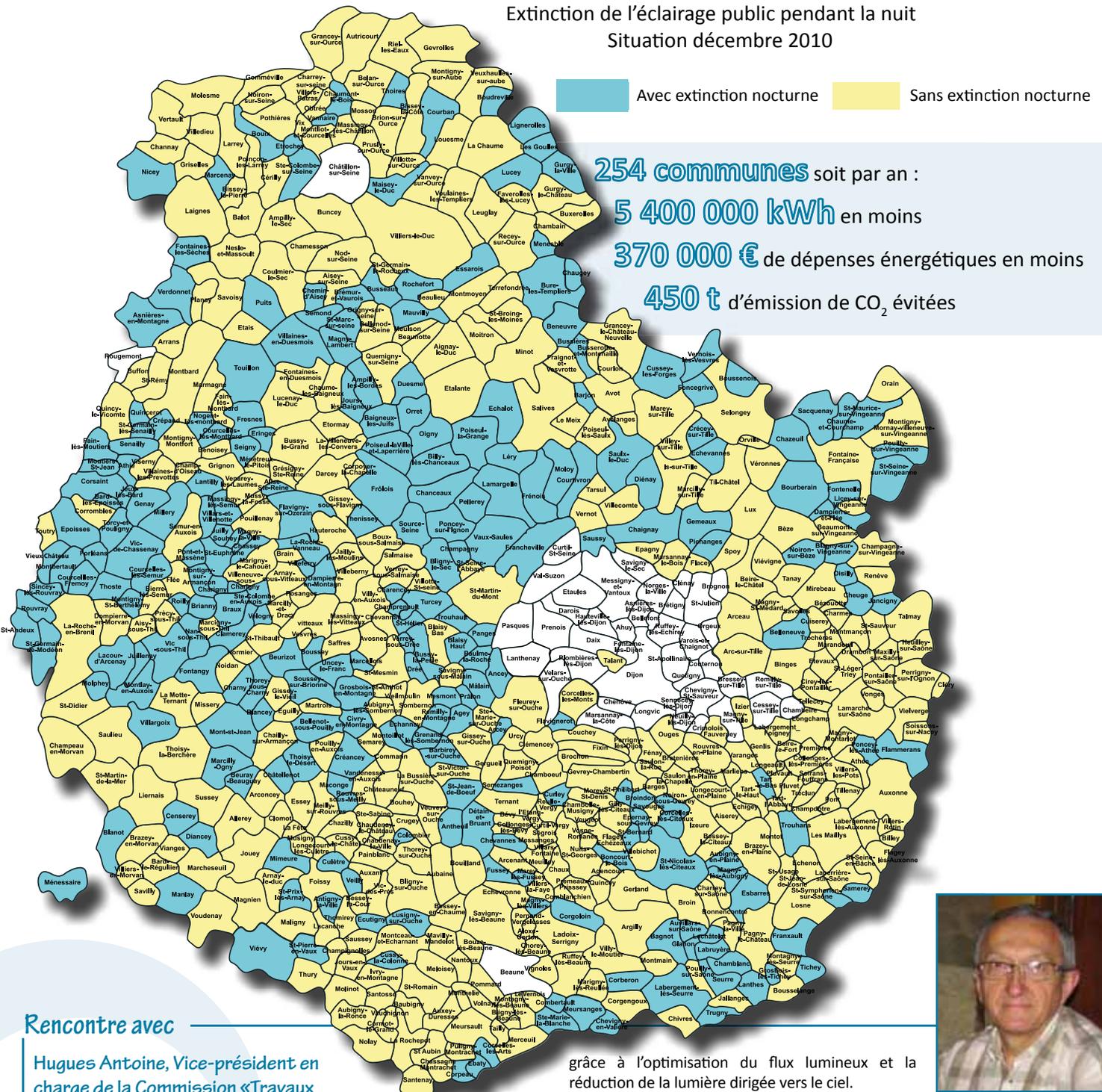
À Alise-Sainte-Reine, dans le cadre de la construction du MuséoParc d'Alésia, la réalisation du Centre d'Interprétation nécessite son raccordement en énergie électrique. Le Conseil Général de la Côte-d'Or, qui assure le financement du projet, a confié l'étude et les travaux d'extension du réseau électrique au SICECO.

Ce dernier a donc réalisé une extension HTA (20 000 V) souterraine de 500 m afin d'alimenter le futur Centre d'Interprétation. Pour anticiper l'avenir, il a également installé des fourreaux pour la fibre optique.



Diminuer les consommations et préserver l'environnement

Extinction de l'éclairage public pendant la nuit
Situation décembre 2010



Rencontre avec

Hugues Antoine, Vice-président en charge de la Commission «Travaux d'équipements électriques communaux et mise en valeur du patrimoine»

Adapter l'éclairage public aux besoins

Aménager et organiser l'espace public, améliorer l'image de la ville et permettre aux citoyens de voir la nuit en fonction de leurs besoins, telles sont les fonctions de l'éclairage public. Dans ce domaine, le SICECO s'attache à mettre en œuvre les solutions les plus efficaces, en limitant au maximum les impacts négatifs sur l'environnement et les hommes.

Un mot d'ordre : la rénovation !

Le SICECO encourage ses communes à rénover leur éclairage public (remplacement des luminaires vétustes par des luminaires modernes plus performants) pour deux raisons principales : la réalisation d'économies d'énergie et une meilleure prise en compte de l'environnement nocturne

grâce à l'optimisation du flux lumineux et la réduction de la lumière dirigée vers le ciel.

Voici la palette des autres outils pour diminuer sa consommation et préserver l'environnement nocturne :

- ↳ la modernisation et le contrôle de la commande (dispositif d'allumage et d'extinction de l'éclairage en fonction de la luminosité)
- ↳ la coupure nocturne
- ↳ la suppression de points lumineux inutiles (sur-éclairage, évolution des usages et des besoins)
- ↳ le changement des sources lumineuses par des lampes aux performances améliorées ou de puissances inférieures
- ↳ des actions qui optimisent le flux lumineux dirigé vers le ciel : pose de luminaires adaptés et éclairage des surfaces uniquement lorsque cela est nécessaire

Maîtriser son éclairage public

Répertorier le parc d'éclairage public

Le SICECO a mis en place un logiciel, le SIG (Système d'Information Géographique), afin de mieux gérer l'éclairage public de ses communes adhérentes. Leurs points lumineux y sont précisément répertoriés sur une carte. Cet outil permet de prévoir les opérations de rénovation des luminaires vétustes ainsi que les opérations de maintenance.

Les communes, qui ont un accès sécurisé à leurs propres données, utilisent ce logiciel pour consulter le patrimoine d'éclairage public de la commune (consultation cartographique, impression de plans, consultation des données descriptives), déclarer des pannes sur les luminaires ou la signalisation comme les feux tricolores par exemple ou encore suivre la maintenance en visualisant la date à laquelle sera programmée l'intervention.

Mettre en place des solutions permettant d'éclairer juste

Installer des horloges astronomiques - Exemple à Seurre, 2 474 habitants, 742 points lumineux

Dans les 23 coffrets de commande d'éclairage public de la ville, le SICECO a procédé à l'installation d'horloges astronomiques en remplacement des horloges traditionnelles génératrices de contraintes techniques fortes (décalage de l'allumage, programmation manuelle...). Ce type de matériel permet d'éclairer plus juste et donc de réaliser des économies, grâce notamment à une antenne : une mise à jour s'effectue toutes les demi-heures (tous les coffrets de commande sont allumés à la même heure ; il n'y a plus de décalage), les horaires d'été et d'hiver se règlent automatiquement et les luminaires s'allument à la tombée de la nuit et s'éteignent au lever du jour.

L'horloge astronomique permet de programmer les extinctions nocturnes avec des horaires différents selon les jours de la semaine. Pour Seurre, la coupure a lieu toutes les nuits de 00h00 à 4h45 sauf le samedi (de 2h30 à 6h00). La commune a également programmé des jours exceptionnels où la lumière ne s'éteint pas : Noël, jour de l'An et fête patronale.

Expérimenter les nouvelles technologies

Le SICECO mène plusieurs expérimentations pour évaluer les différents systèmes de modernisation de la commande. Ces tests, axés sur la télégestion, lui permettront de déterminer, à terme, les appareils les mieux adaptés à l'amélioration de la maîtrise de l'éclairage public.

Test de la commande par antenne radio depuis le toit du SICECO - Arceau, 650 habitants, 273 points lumineux

La commande radio et des boîtiers récepteurs placés dans les coffrets d'éclairage public permettent de déclencher l'allumage et l'extinction en fonction de la luminosité grâce à une cellule photoélectrique installée sur le toit du SICECO, de synchroniser l'allumage et l'extinction sur l'ensemble de la commune, de pouvoir modifier à distance la programmation et de comptabiliser les durées de fonctionnement. À Arceau, 5 armoires sont ainsi pilotées.

Test de la commande depuis un serveur internet et utilisation de modem GRSM - Binges, 630 habitants, 1 armoire et 28 points lumineux pilotés (uniquement sur la ZA), Flagey-lès-Auxonne, 190 habitants, 2 armoires et 42 points lumineux pilotés

Des concentrateurs sont installés dans les coffrets d'éclairage public et les données sont communiquées par GRSM (téléphonie mobile). Ce système permet de récupérer des informations de fonctionnement (éclairage allumé ou non, pannes) et faire de la gestion fine de l'éclairage (gestion différenciée par point lumineux comme la variation de puissance, l'extinction, ...). Par exemple, la puissance est abaissée à 80 % à 21h30 puis à 70 % de 22h30 à 6h00 à Binges et à 70 % de 21h30 à 6h00 à Flagey-les-Auxonne.

Une commune, une histoire

Lacour-d'Arcenay et Poncey-lès-Athée au firmament

Après Fontangy en 2009, Lacour-d'Arcenay et Poncey-lès-Athée sont récompensées pour la bonne gestion de leur éclairage public. En leur attribuant respectivement 3 et 1 étoiles, l'ANPCEN (Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes), organisatrice du concours «Villes et Villages étoilés», salue leur action en faveur de la protection de l'environnement nocturne et du ciel étoilé.

Les deux communes nouvellement labellisées ont reçu leur diplôme lors de la cérémonie des vœux du



19 janvier 2011. Afin de valoriser leurs étoiles, le SICECO leur a offert, à chacune, deux panneaux standardisés pouvant être installés à l'entrée de l'agglomération.

La presse en a parlé...

Les titres de presse locale et nationale ont relayé l'information : le Bien Public, Le Journal du Palais, France Bleu Bourgogne, www.dijonscope.fr, Le Moniteur.

23 janvier 2011 - Le Bien Public



Rénover et restituer l'éclairage public

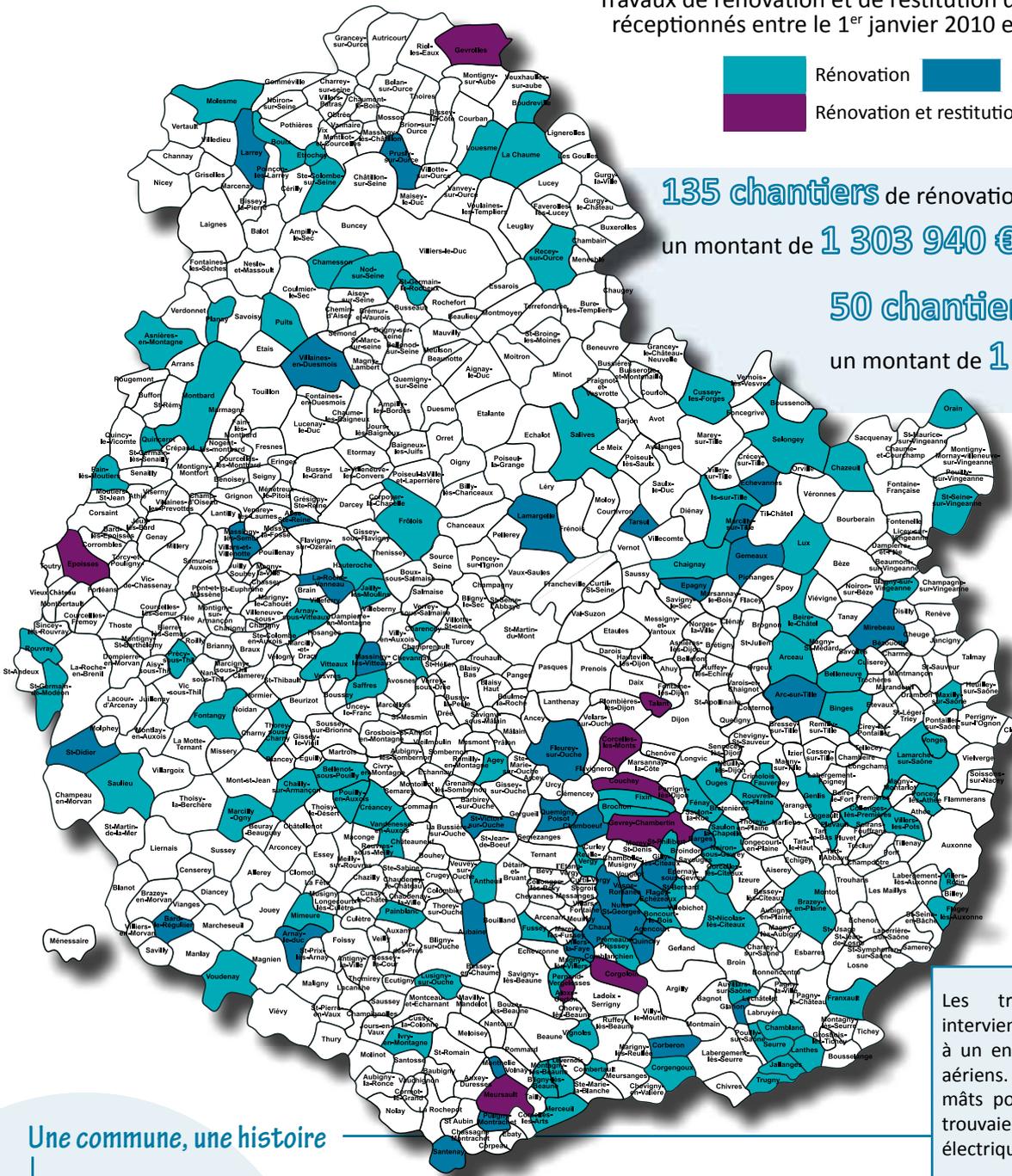
Travaux de rénovation et de restitution de l'éclairage public réceptionnés entre le 1^{er} janvier 2010 et le 31 mars 2011

■ Rénovation
 ■ Restitution

■ Rénovation et restitution

135 chantiers de rénovation pour un montant de 1 303 940 €

50 chantiers de restitution pour un montant de 1 068 991 €



Le saviez-vous ?

Les travaux de restitution interviennent généralement suite à un enfouissement des réseaux aériens. Il s'agit d'installer des mâts pour les luminaires qui se trouvaient sur les anciens poteaux électriques.

Une commune, une histoire

Restitution à Prusly-sur-Ource, 179 habitants, 63 points lumineux

Suite aux travaux de dissimulation des réseaux sur la totalité de la traversée du village ainsi que sur les rues aux abords de la mairie et de l'église (900 ml de réseaux enfouis et 40 branchements de particuliers repris), le SICECO procède à la restitution de l'éclairage public. Au total 21 luminaires sont installés sur mâts ou en façade. D'une puissance comprise entre 70 et 100 watts, ils participent ainsi à la réalisation d'économies d'énergie et diminuent les nuisances lumineuses afin de préserver l'environnement nocturne des riverains.

La presse en a parlé



Les travaux sont inaugurés le 23 juin et la presse locale s'en est fait l'écho.

Avant



Après



Avant



Après



Encourager la rénovation de l'éclairage public

Exemple à Brochon, 762 habitants, 260 points lumineux

La commune souhaitait améliorer l'éclairage public tout en diminuant les consommations énergétiques. Le SICECO a donc remplacé 31 «ballons fluo» (lampe à vapeur de mercure) de 125 watts par des lampes SHP (Sodium Haute Pression) de 100 watts.



Comparatif avant / après rénovation

	«Ballons fluo» 125 Watts	Lampes SHP 100 Watts
Consommation annuelle	15 888 kWh	13 328 kWh
Coût annuel en énergie	1 610 €	1 351 €
Coût annuel en entretien	396 €	291 €

Le saviez-vous ?

Il existe quatre autres œuvres mises en valeur par la lumière en Côte-d'Or et gérées conjointement par le SICECO et le Consortium :

Onze colonnes de lumières pour un horizon nocturne - Michel Verjus, 1994 (rénovation en 2010 soutenue par le SICECO), Clamerey - Pont Royal
Allée des tilleuls, Véronique Joumard, 1995-1996, Grancey-le-Château
Lumières à Laignes, Angela Bulloch, 1997-2002, Laignes
La grotte magique, John Armleder, 1996-1998, Salives

Une commune, une histoire

La rénovation et l'extension du parcours Boltanski à Vitteaux, l'innovation technologique au service de l'art

2004. À l'occasion d'une réflexion sur l'éclairage public de la commune de Vitteaux, le Maire, François Sauvadet, et le conseil municipal commandent une œuvre lumineuse à l'artiste Christian Boltanski. *Parcours d'ombres*, réalisée dans le cadre de l'action «Nouveaux Commanditaires» soutenue par la Fondation de France, rend l'art contemporain accessible à tous sur un lieu de rencontre improbable. Des figurines d'ombres et de lumières, silhouettes furtives, animent les façades des maisons dès la tombée de la nuit.

2010. Bernard Paut, l'actuel maire de Vitteaux, et son conseil municipal souhaitent rénover et prolonger la balade. Ils font appel à Xavier Douroux de la Fondation de France et au SICECO.

Répondre aux attentes de l'artiste tout en réfléchissant à une solution pérenne, économe en énergie et qui résiste aux aléas climatiques, voilà les défis techniques et environnementaux auxquels devait répondre cette rénovation. Au final, la projection des figurines s'améliore, l'œuvre en est sublimée.

La presse en a parlé

L'inauguration du nouveau parcours Boltanski a lieu le 13 septembre 2010 en présence de l'artiste lui-même. L'information a été relayée par la presse : France 3 Bourgogne, Le Bien Public, Le Journal du Palais, www.dijonart.com.

Rencontre avec Vittorio Sparta, spécialiste de la mise en valeur du patrimoine par la lumière

Afin de mieux répondre aux exigences qu'appelait la rénovation de l'œuvre de Boltanski, le SICECO fait appel à un Concepteur lumière.



Comment avez-vous souhaité aborder le projet de la rénovation du Parcours Boltanski à Vitteaux ?

Vittorio Sparta : *Lorsque le SICECO a pris contact avec moi, dans le but de faire revivre l'œuvre de Christian Boltanski, les principales contraintes m'ont été exposées : les lampes des projecteurs grillaient systématiquement et très rapidement, les figurines ne prenaient pas toujours bien la lumière, notamment à cause du vent. Du coup, l'œuvre d'art ne dévoilait pas toutes ses qualités.*

A la lecture de ces données, j'ai donc proposé au Consortium et à l'artiste de remplacer la technique existante par une nouvelle, plus innovante mais qui permette surtout de surmonter ces différents obstacles.

Quelle est la solution technique que vous avez mise en place ?

V.S. : *Il s'agit de fabriquer des images des figurines et de les projeter. Concrètement, à partir d'images des statuettes, j'ai réalisé des simulations d'éclairage en contre-jour et en ombres chinoises afin de retrouver les effets originels que Christian Boltanski souhaitait donner à son œuvre. Une fois l'image voulue obtenue, je l'ai faite sérigraphier sur un support en verre qui s'appelle un gobo. Il suffit ensuite de placer ce dernier dans un projecteur spécifique qui projette alors l'image sur la surface désirée. On obtient une image sans distorsion et d'une très grande qualité. L'avantage de cette technique réside également dans le fait qu'on peut ajuster la taille de l'image (plus ou moins grande) et le focus (plus ou moins net).*

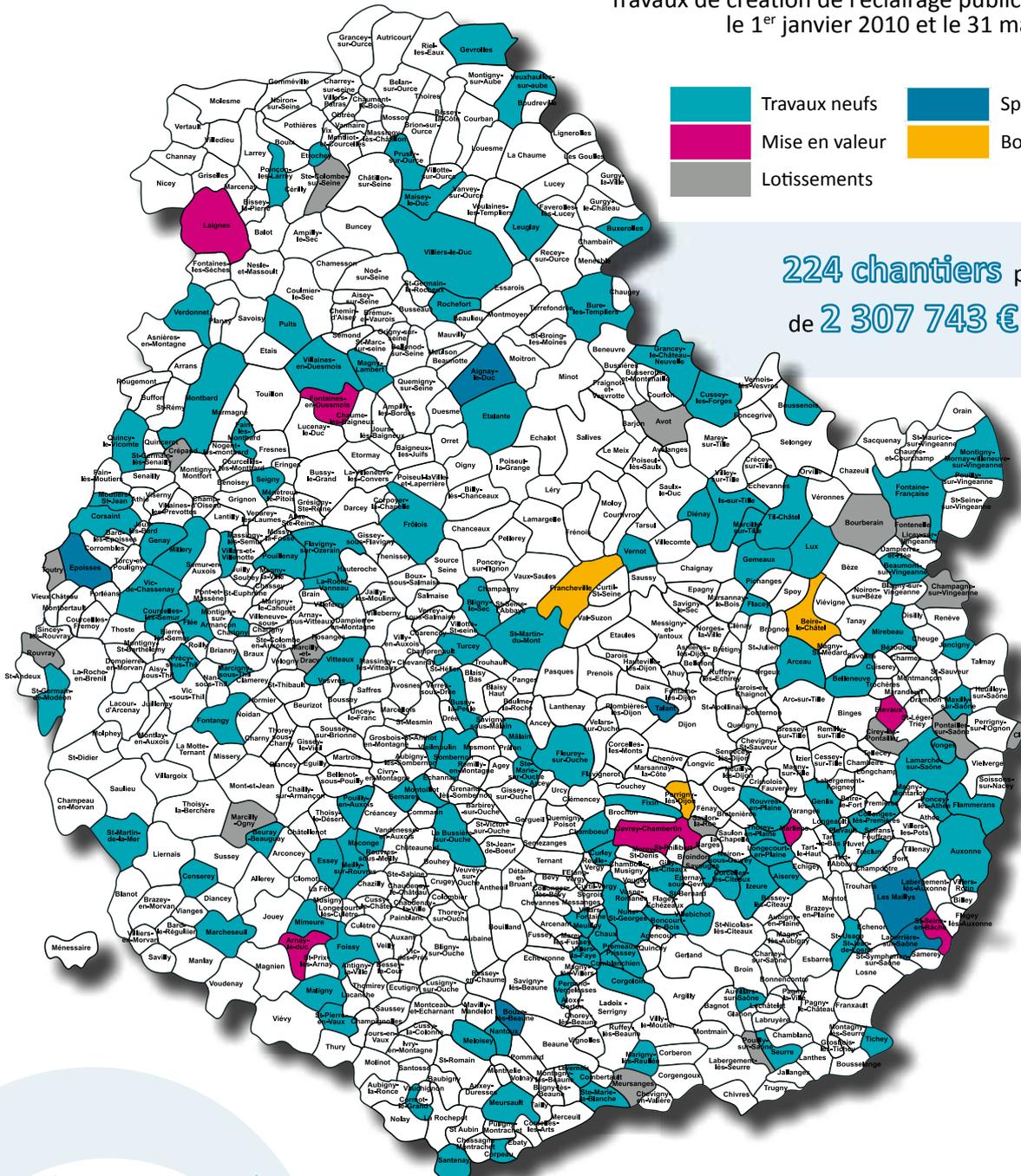
Pour résoudre le problème des lampes, nous avons opté pour des diodes, plus performantes et moins gourmandes en énergie (1,2 watt au lieu des 50 watts que consommaient les anciennes sources).

Au final, le rendu est nettement meilleur. À l'époque de la création de l'œuvre, les moyens ne permettaient pas de répondre aux problématiques évoquées comme le fait la technologie actuelle. Le procédé, assez récent, est appelé à se développer. On peut dire que le parcours Boltanski est précurseur dans ce domaine.



Créer l'éclairage public

Travaux de création de l'éclairage public réceptionnés entre le 1^{er} janvier 2010 et le 31 mars 2011



- Travaux neufs
- Sport
- Mise en valeur
- Bornes foraines
- Lotissements

224 chantiers pour un montant de **2 307 743 €**

Une commune, une histoire

Rénovation du quartier de la «Cité Fays» à Montbard, 5 751 habitants, 1 875 points lumineux

Parallèlement à la création de 25 logements individuels, la commune envisage des travaux de rénovation du quartier de la «Cité Fays». Cette réhabilitation comprend la création des réseaux de distribution (assainissement, eaux usées et pluviales, gaz, électricité, téléphone et éclairage public) et l'aménagement des voiries, des trottoirs et des parkings de stationnement.

La zone étant pavillonnaire, la municipalité a choisi un éclairage doux avec l'installation de luminaires à led qui permettent une réduction de la puissance et de la consommation d'énergie. Sur chaque luminaire installé, 2 modules sur 4 voient leur puissance abaissée à 50 %.

Consommation annuelle : **6 985 kWh**
Coût annuel en énergie : **538 €**



Utiliser les nouvelles technologies



Installation de luminaires à led - Exemple à Auxonne, 7 884 habitants, 1 527 points lumineux

La commune souhaite mettre en place un éclairage doux sur le parking de l'hôtel de ville. Le SICECO a donc proposé une expérimentation à base de luminaires à led.

En matière de mise en valeur, la led est en effet un produit intéressant qui permet de créer des illuminations plus belles, mieux maîtrisées (le flux lumineux est exactement dirigé là où on le souhaite, réduisant ainsi les nuisances lumineuses) et moins consommatrices d'énergie (la led permet de «doser» la juste quantité de lumière dont on a besoin). Cette nouvelle technologie permet de réaliser des économies d'énergie sous réserve que la durée de vie soit équivalente aux matériels classiques.

6 luminaires de façade de 16 watts et 7 mâts d'une puissance de 28 watts ont été installés. Le SICECO a orienté la commune sur un choix de mâts en sublimation bois afin qu'ils s'accordent avec la façade en bois de la salle des fêtes toute proche.



Le saviez-vous ?

À l'occasion du salon Cité 21, le SICECO a tenu une conférence sur les leds et l'éclairage public. À l'heure où de plus en plus de projets expérimentaux voient le jour, le SICECO a souhaité, par cette conférence, dresser un bilan en s'appuyant sur des avis techniques et des retours d'expérience. Les élus ont reçu des informations concernant le fonctionnement, l'efficacité énergétique ou encore les coûts.

Cette intervention a permis de dresser la liste des projets où les leds seraient le mieux adaptés (éclairage de zone précise, des abords de bâtiments, intérêt esthétique). Les appareils à led devraient trouver de nouvelles applications en éclairage public à condition que les performances annoncées soient confirmées (durée de vie, entretien simplifié, performances lumineuses). Compte tenu des coûts et des incertitudes, on reste aujourd'hui dans le cadre d'installations expérimentales.



Les intervenants de la conférence (de g. à d.) : Bruno Kablitz, Responsable des services techniques du SICECO - Patrice Béché, Président de l'AFE Bourgogne (Association Française de l'Éclairage) - Philippe Alibert, Directeur de Bestlighting, concepteur et fabricant d'éclairage à led - Michel Forquet, élu municipal à Daix

Mettre en valeur le patrimoine architectural, historique ou naturel

Exemple à Fontaines-en-Duesmois, 140 habitants, 71 points lumineux - Illumination de l'église Saint-Germain

La commune souhaite mettre en valeur l'église Saint-Germain classée à l'inventaire des Monuments Historiques. L'architecte du Patrimoine, en charge de la restauration du bâtiment, recherchait un éclairage doux du type «Clair de Lune». Au final, 15 projecteurs illuminent subtilement la tour, la base du clocher, les façades ainsi que le porche de l'édifice. D'une puissance totale de 800 watts, l'installation est peu gourmande en énergie.



Mettre en valeur les équipements communaux

Exemple à Epoisses, 819 habitants, 304 points lumineux - Éclairage du terrain de football

La commune a demandé au SICECO de réfléchir à l'éclairage du terrain de sport en gazon synthétique nouvellement créé. 4 mâts cylindro-coniques en acier galvanisé d'une hauteur de 18 m sont installés. Chacun est doté de 4 projecteurs de 2 000 watts pour une puissance totale de 32 000 watts. Dans un souci d'économie d'énergie, le SICECO a équipé l'armoire de commande afin que chaque mât puisse être allumé ou coupé séparément. De même, il a mis en place un allumage temporisé par demi-terrain.



Exemple à Nuits-Saint-Georges, 5 626 habitants, 1 923 points lumineux - Éclairage du parking Saint-Vincent

La municipalité construit un parking de 151 places en remplacement des anciens ateliers municipaux. Pour éclairer cette surface de 3 600 m², elle veut avant tout un système privilégiant les économies d'énergie. 4 mâts équipés de 4 projecteurs de 140 watts sont installés avec, au pied de chacun, un abaisseur de puissance. Ainsi, toutes les nuits, à partir de 23h, la puissance est abaissée à 25 %.



Consommation annuelle : **3 361 kWh**
Coût annuel en énergie : **345 €**

réseau public de distribution de gaz

Cartographie du gaz en Côte-d'Or

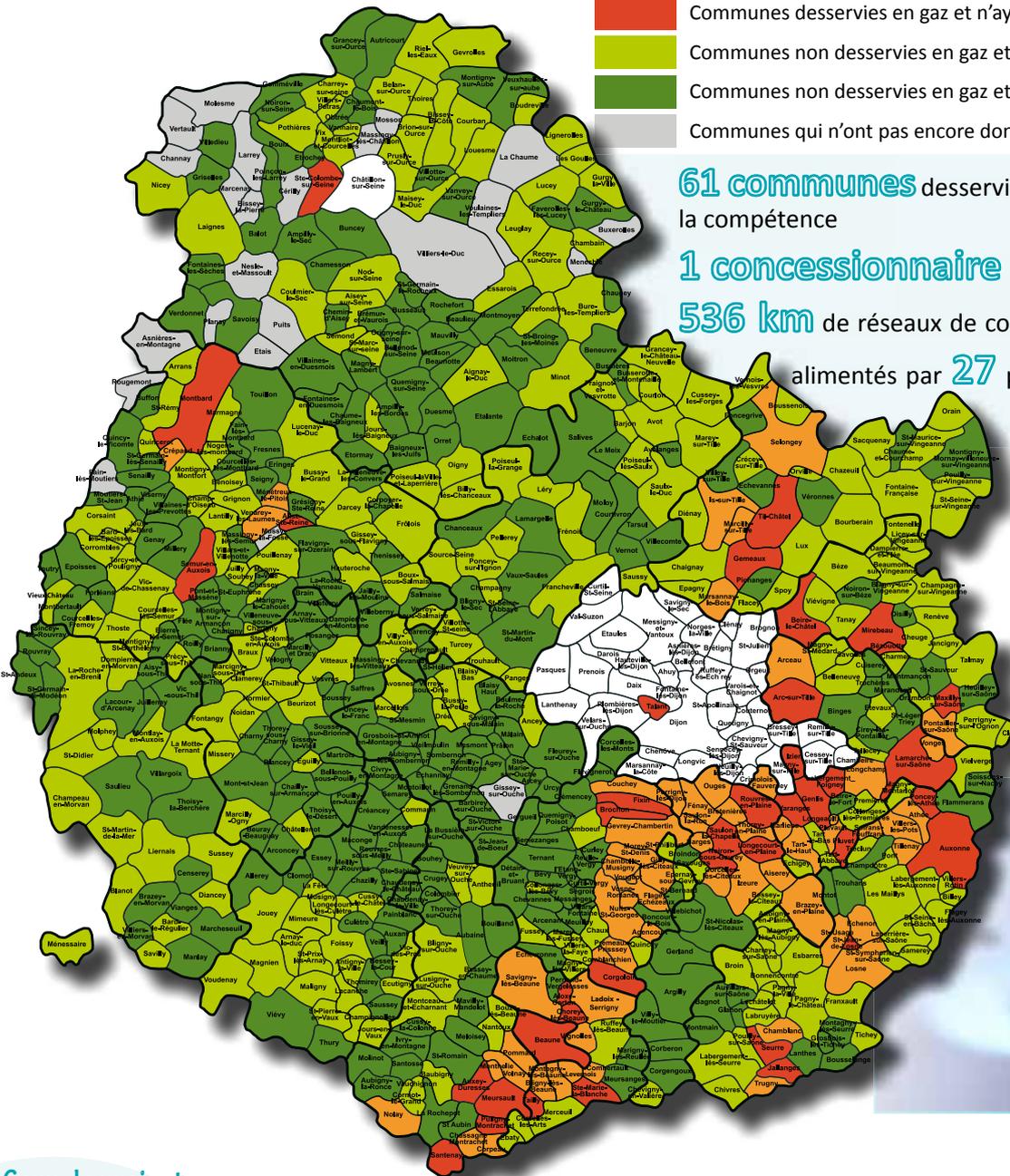
- Communes desservies en gaz et ayant délégué la compétence
- Communes desservies en gaz et n'ayant pas délégué la compétence
- Communes non desservies en gaz et ayant délégué la compétence
- Communes non desservies en gaz et n'ayant pas donné la compétence
- Communes qui n'ont pas encore donné d'avis

61 communes desservies en gaz et ayant délégué la compétence

1 concessionnaire = GRDF

536 km de réseaux de conduite moyenne pression

alimentés par **27** postes de détente



Coup de projecteur sur

Le contrôle de la concession Gaz

Le SICECO exerce la compétence d'autorité concédante en gaz pour le compte de certaines de ses communes adhérentes depuis le 1^{er} janvier 2009. En 2010, il a contrôlé la concession pour l'année 2009 en analysant les données fournies par le concessionnaire dans les 61 comptes rendus annuels d'activité et de réunions d'échange. En parallèle, une réflexion a été lancée pour fusionner les contrats.

La consommation du gaz sur le territoire de la concession reste principalement liée à l'usage domestique (chauffage) car la corrélation avec l'indicateur de rigueur des conditions météorologiques est forte.

Une sécurité de bonne qualité

358 appels (contre 325 en 2008) ont été enregistrés pour un dépannage ou une fuite (1/3 des appels concernait une odeur de gaz).

152 incidents, dont 55 fuites, ont été constatés (sans incendie ou explosion). Ces données sont comparables à celles des deux exercices précédents.

GRDF met en œuvre de nombreux moyens pour assurer la sécurité de la fourniture de gaz et le contrôle des installations intérieures.

Des usagers très satisfaits, des collectivités plus réservées

95 % des clients sont satisfaits de la distribution de gaz. En revanche, les collectivités s'interrogent sur la qualité et la coordination des travaux, les coupures, les délais de raccordement, l'application des règles de rentabilité et la qualité des données cartographiques. Le SICECO effectuera prochainement un contrôle sur les attentes des collectivités dans ce domaine.

Participer à la construction des réseaux de demain

Poser les fondements de l'activité «communications électroniques»

De l'importance d'être acteur de la mise en place d'un réseau «Très Haut Débit»

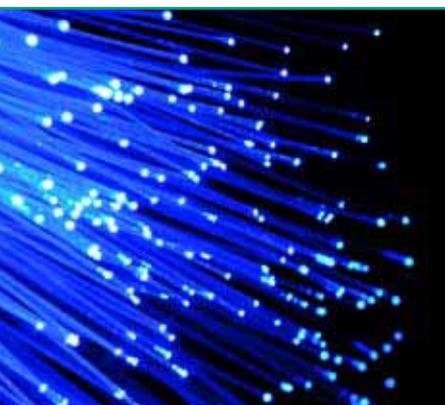
De par ses activités, le SICECO participe activement à l'aménagement du territoire et peut contribuer au développement et au renforcement des infrastructures de communication. Au regard de ses compétences reconnues en matière de réseaux publics (électricité, éclairage public, gaz), la participation du SICECO à la construction d'un nouveau réseau public constitué de fibres optiques et permettant le déploiement du Très Haut Débit (THD) prend tout son sens.

Une nouvelle activité

La réforme statutaire, entérinée par arrêté préfectoral le 20 septembre, permet d'ajouter aux activités du SICECO les «communications électroniques» en tant qu'habilitation susceptible d'être mise en œuvre. À ce titre, il pourra créer, sous sa maîtrise d'ouvrage, en régie ou dans le cadre de délégations de service public des réseaux, des infrastructures de réseaux et des équipements de communications électroniques, de radiodiffusion, de télédistribution et de tous services de télécommunications, les exploiter en régie ou les concéder à des opérateurs dans le respect des conditions définies par l'article L. 1425-1 du Code Générale des Collectivités Territoriales.

Dans ce cadre, le SICECO souhaite conduire son intervention dans les missions suivantes :

- ↳ la participation au Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Côte-d'Or en partenariat avec le Conseil Général, maître d'ouvrage de cette étude
- ↳ l'établissement des infrastructures futures, notamment lorsqu'elles s'appuient ou utilisent les réseaux existants déjà exploités par le Syndicat, tels que le réseau de distribution d'électricité
- ↳ la gestion centralisée, pour son compte et pour celui des collectivités adhérentes, des nouvelles infrastructures



Travaux d'enfouissement à Gevrolles

Le saviez-vous ?

Le SICECO anticipe l'avenir en posant dès à présent des fourreaux pour fibre optique.

Commune	Linéaire de tranchées
Alise-Sainte-Reine	730 m
Fauverney	800 m
Gémeaux	300 m
Gevrolles	930 m

Coup de projecteur sur

La fibre optique, comment ça marche ?

La fibre optique est un fil de verre qui permet de véhiculer des données à très haut débit sur de longues distances sous forme d'impulsions lumineuses.

Aujourd'hui, la plupart des foyers sont équipés avec la technologie ADSL qui utilise les fils de cuivre des réseaux téléphoniques. Cette technique entraîne un affaiblissement du signal plus on s'éloigne du central France Télécom. Contrairement à l'ADSL, la fibre optique ne subit qu'une très faible perte du signal ce qui permet

de disposer d'un réseau numérique performant. Elle permet théoriquement d'atteindre des débits pouvant dépasser 2 Gigabits par seconde, soit 1 000 fois supérieur à l'ADSL.

Le débit est déterminé par des émetteurs et des récepteurs placés d'un bout à l'autre de la fibre. Ces équipements permettent de convertir le signal électrique en signal lumineux et inversement à la sortie. De grandes évolutions ont eu lieu et se poursuivent dans ce domaine pour améliorer la qualité des émissions et des réceptions des signaux.

énergétiques de demain

Développer les chaufferies bois

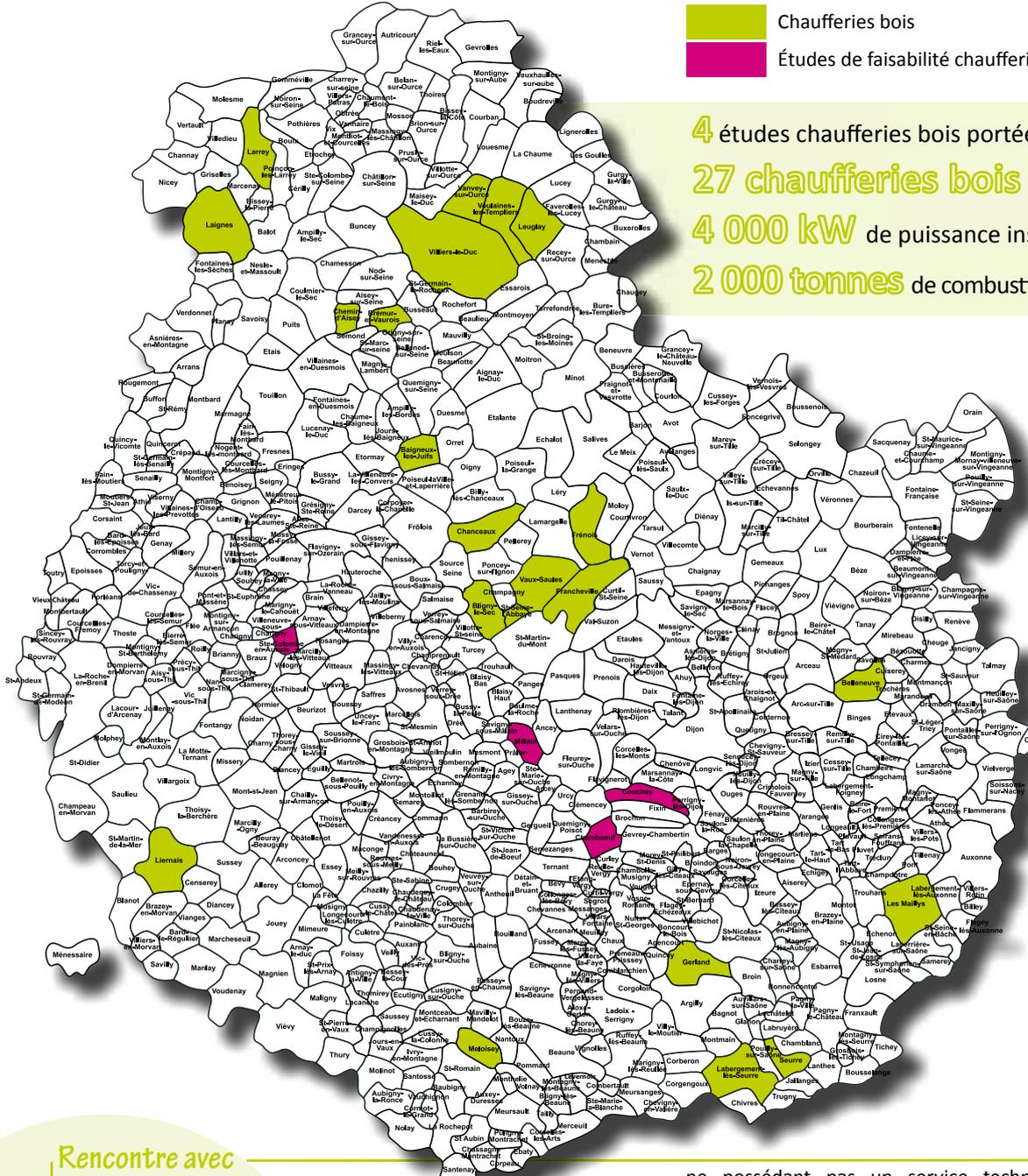
Chaufferies bois en Côte-d'Or

- Chaufferies bois
- Études de faisabilité chaufferies bois 2010

4 études chaufferies bois portées par le SICECO
27 chaufferies bois
4 000 kW de puissance installée
2 000 tonnes de combustible bois consommées par an

Les études de faisabilité chaufferie bois, c'est parti !

Engagés dans une démarche de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables, plusieurs communes ont effectué la mission de pré-diagnostic énergétiques de leur patrimoine bâti, proposée par le SICECO. À l'issue de l'étude, une opportunité de réaliser une chaufferie bois automatique a été décelée, alimentée en combustible granulé ou en plaquettes forestières, selon différents critères techniques dont notamment la gamme de puissance.



Rencontre avec

Nicolas BENETON, Maire de Mâlain, 716 habitants

La densité des bâtiments publics communaux situés dans un périmètre restreint, et la construction par la Communauté de Communes d'un bâtiment accueillant le périscolaire, la cantine scolaire et des salles pédagogiques, à un niveau de performance énergétique réduit « Bâtiment Basse Consommation (BBC) », ont favorisé la réflexion de la création d'un réseau de chaleur bois-énergie alimentant ces équipements.

Face à la complexité technique des études, ainsi que des démarches administratives multiples (consultations, dossiers de demandes de subventions, réunions explicatives du projet, vente de chaleur, ...), le SICECO nous a accompagnés dans les différentes phases du projet, en tant que conseiller technique. Cette assistance est essentielle pour mener à bien le dossier, la commune

«L'assistance du SICECO est essentielle à la bonne conduite du projet.»

ne possédant pas un service technique suffisamment compétent dans ce domaine. Plus l'implication du SICECO est importante et plus la mise en place puis la gestion de la chaufferie est facilitée.

De même, la gestion mutualisée de l'approvisionnement par le SICECO permettrait de bénéficier de coûts de fonctionnement moindres.



4 Bâtiments raccordés :

Mairie, Ecole primaire, Ecole maternelle et Périscolaire

Chaufferie bois :

- Combustible : plaquettes forestières
- Puissance : **130 kW**
- Consommation : **58 tonnes** plaquettes/an
- Réseau de chaleur : **125 ml**

Rencontre avec

Thérèse FLACELIERE, Maire de Sainte-Colombe-en-Auxois, 55 habitants

Nous avons réalisé le pré-diagnostic énergétique du bâtiment communal pour obtenir des conseils d'amélioration de l'efficacité énergétique en vue d'une réhabilitation complète du site. En complément de cette analyse, une étude de faisabilité du choix du mode de chauffage a été menée par le SICECO. Un comparatif technico-économique de la mise en place d'une pompe à chaleur, d'une chaudière bois ou fioul a été réalisé. Engagés dans une démarche d'Agenda 21, nous sommes soucieux de la qualité environnementale et du développement des énergies renouvelables. Nous travaillons sur l'isolation du bâtiment pour respecter la réglementation thermique. Le besoin d'énergie se trouvant fort réduit (15 kWh pour 200 m²), nous avons opté pour l'installation d'une chaudière à granulés dans le cadre de la réfection de la mairie et des logements sociaux communaux. L'accompagnement du SICECO dans ce projet a été primordial pour décortiquer le contenu technique des études et décrypter le jargon des bureaux d'études. Son rôle ne s'arrête pas là. Il défend l'intérêt de la commune face aux multiples interlocuteurs : architectes, bureaux d'ingénierie, entreprises, ... Ce projet, pourtant de petite taille, est pour notre commune, très conséquent. Il est complexe. Le SICECO représente le service technique de la commune. Son rôle

«Je suis sensible à la réactivité des équipes du SICECO.»

est capital.

Pourquoi ? Car la tâche des maires des petites communes est de plus en plus lourde, exigeante et pointue. Un maire doit tout connaître tant au niveau technique qu'au niveau de la réglementation, qu'au niveau financier ! Faute de personnel, il doit être bon dans tous les domaines : énergies, voirie, eau, déchets, assainissement, bâtiment, Il doit donc se former et s'informer afin d'apporter aux conseillers municipaux toutes les informations nécessaires aux prises de décisions.

En matière d'énergie, les collaborateurs du SICECO ont de grandes compétences. Le maire ne peut que se réjouir de trouver, en eux, les conseillers techniques indispensables pour la compréhension des enjeux.

Bâtiment concerné : Mairie avec 2 logements, d'une surface totale de 200 m²

Chaufferie bois :

- Combustible : granulés
- Puissance : **15 kW**
- Consommation : **4,8 tonnes** granulés/an



Visiter des sites exemplaires

Exemple d'une journée technique bois - 15 janvier

Suite à la réunion de la commission «Développement durable, Énergies renouvelables et Maîtrise de l'énergie» en novembre 2009, une journée technique autour du bois a

été organisée à la demande des élus le 15 janvier. La visite s'est déroulée à Saint-Seine-l'Abbaye, à la découverte d'une chaufferie bois. D'une puissance de **650 kW**, elle alimente une maison de retraite, des bâtiments communaux ainsi que des logements grâce à un réseau de chaleur de **450 mètres**. En cas de panne ou d'insuffisance, une chaudière au fioul assure le relais. La chaudière fonctionne au moyen de plaquettes forestières issues des forêts domaniales et communales toutes proches. La Communauté de Communes du Pays de Saint-Seine a construit, parallèlement à la chaufferie, une plateforme de stockage pour le séchage des plaquettes dont l'approvisionnement est assuré par les agents de la Communauté de Communes avec l'aide d'une entreprise d'insertion professionnelle.



Les participants devant la chaufferie bois



Intérieur de la chaufferie bois



Chambre de combustion de la chaufferie bois

Coup de projecteur sur

L'importance de l'analyse d'opportunité et de l'étude de faisabilité

Tout projet de réalisation d'une chaufferie bois automatique, avec éventuellement un réseau de chaleur, doit commencer par une analyse d'opportunité, puis si la pertinence du dossier est avérée, se poursuivre par une étude de faisabilité couplée d'une analyse d'approvisionnement.

L'étude de faisabilité, qui peut-être portée par le SICECO à la demande de la commune, a pour objectif de vérifier l'intérêt technique, économique et environnemental du projet bois en comparaison à la rénovation des installations de chauffage existantes. Une analyse de la ressource en combustible, réalisée par la Mission Bois Energie de Côte-d'Or, complète cette étude.

Exemple des gains économiques et environnementaux pour l'installation d'une chaufferie bois déchiqueté avec réseau de chaleur de 100 kW en substitution de 3 chaudières fioul et de 2 chauffages par convecteurs électriques, Aignay-le-Duc, 1 773 habitants

Chaufferie bois		GAINS	Par an	Sur 20 ans
4 bâtiments communaux et 1 communautaire	1 855 m ²	Bilan économique		
Réseau de chaleur	350 ml	Économie de fonctionnement (€ TTC)	9 492 soit 34 %	189 840
Combustible	Plaquettes forestières	Création emplois locaux équivalent temps plein	0,2	4
Puissance bois	100 kW	Bilan environnemental		
Consommation bois	93 tonnes	TEP ⁽¹⁾ énergie non renouvelable économisées	28	560
Puissance appoint / secours fioul	120 kW	Émission de CO ₂ évitée (T/an)	50 soit 25 voitures parcourant 15 000 km	1 000
Consommation fioul	1 840 litres			

(1) : Tonne Équivalent Pétrole 1 TEP = 11 628 kWh

Réduire les contraintes électriques pour améliorer la qualité de service des usagers = la MDE Micro

Exemple d'une MDE Micro à Épagny - 284 habitants

Les installations techniques du Syndicat des Eaux situées à Épagny suscitent des contraintes électriques chez un abonné raccordé en aval du réseau électrique, qui se traduisent par des chutes de tension au démarrage des pompes centrifuges.

Après analyse des mesures de tension réalisées sur le réseau en amont et en aval des installations, le SICECO estime que la mise en place de démarreurs progressifs sur les pompes centrifuges permettra d'éviter ou de différer le renforcement onéreux du réseau électrique.

Le saviez-vous ?

La MDE Micro, ou Maîtrise de la Demande en Électricité, apporte des solutions simples et économiques aux contraintes électriques rencontrées par certains usagers, dans un délai à court terme, par la réalisation d'actions spécifiques (équilibrage de phases ...), par l'installation d'équipements techniques appropriés (convertisseurs, délesteurs ...) et par le diagnostic de préconisations en matière d'économies d'énergie. Elle permet au SICECO d'éviter ou de différer des investissements onéreux de renforcement du réseau électrique.

Au regard des économies générées, le SICECO souhaite généraliser cette démarche aux portions de réseaux longs desservant un à deux clients mal alimentés et situés en bout de réseau. Ce moyen est utilisé pour des contraintes de tension, sans contrainte d'intensité ou de surcharge du poste de transformation et pour des secteurs sans évolution proche d'urbanisme.

Maîtriser ses consommations d'énergie

En 2010, le SICECO a réalisé 21 missions de pré-diagnostic énergétique du patrimoine bâti communal, correspondant à 93 bâtiments audités et 33 300 m² visités. Celles-ci s'ajoutent aux 62 audits effectués depuis 2007.

Que comprend la mission de pré-diagnostic énergétique ?

- ↳ Recensement et inventaire des bâtiments : état des lieux en termes d'enveloppe et d'installations techniques (chauffage, climatisation, éclairage, ...)
- ↳ Bilan énergétique des consommations, toutes énergies confondues (électricité, fioul, gaz, bois)
- ↳ Préconisations de travaux à mettre en œuvre classées en fonction de leur temps de retour sur investissement
- ↳ Identification des sites pouvant être équipés de production relevant d'énergies renouvelables
- ↳ Mise en place d'un logiciel de suivi énergétique GepWeb
 - ➔ Véritable outil d'aide à la décision pour la planification des travaux à réaliser en vue d'effectuer des économies d'énergie. Ce logiciel de gestion permet également de présenter des bilans au Conseil Municipal.

Le saviez-vous ?

Le SICECO informe les élus sur les prédiagnostics énergétiques. Par exemple, il était présent à la Communauté de Communes de Bligny-sur-Ouche le 29 janvier pour présenter aux élus la mission de pré-diagnostic énergétique proposée par le SICECO.

Coup de projecteur sur

GepWeb, logiciel de suivi énergétique

Le logiciel de suivi énergétique mis à disposition de la commune permet une analyse des consommations (kWh), des dépenses (€) et des émissions de gaz à effet de serre (kg CO₂) à l'échelle de la commune mais également pour chaque bâtiment.

Le SICECO accompagne la commune dans l'analyse des données, la vérification de l'impact des travaux réalisés, et la recherche des facteurs expliquant l'augmentation ou la diminution des consommations.

L'ultime objectif est la maîtrise des consommations dans un contexte

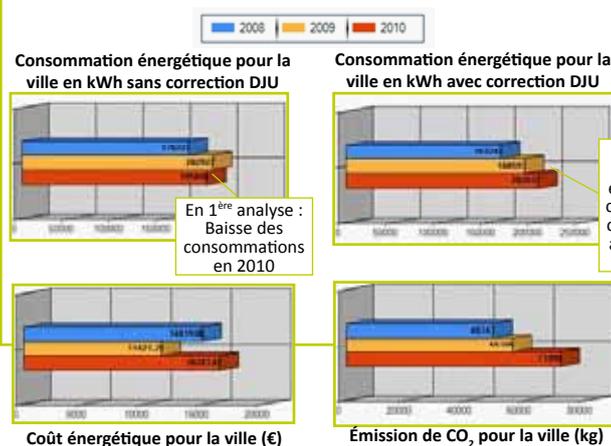
de hausse constante du coût des énergies.

Remarque : Prise en compte de la rigueur climatique

Le logiciel permet de corriger les consommations énergétiques en fonction des «Degrés Jours Unifiés (DJU)», autrement dit de tenir compte de la rigueur climatique de l'hiver.

Par conséquent, finies les remarques «oui, mais c'est normal que nous ayons plus consommé car cet hiver a été rude» ou à l'inverse «la baisse s'explique simplement par un hiver anormalement doux». Le logiciel ramène les consommations énergétiques à une rigueur hivernale équivalente ; ce qui permet de constater la véritable baisse ou hausse des consommations annuelles.

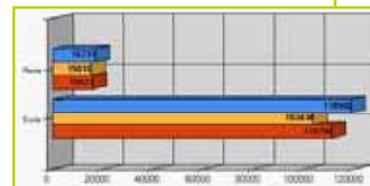
Exemple d'un bilan global de patrimoine bâti



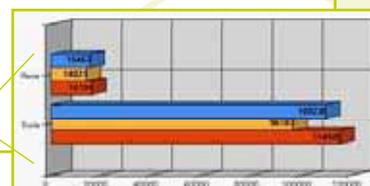
Zoom sur le bâtiment «Mairie - Ecole»

Pour un bâtiment comportant plusieurs zones thermiquement différentes, en termes d'horaires d'occupation ou de régulation, le logiciel permet d'analyser l'évolution des consommations par zone.

Consommation énergétique par zone en kWh sans correction DJU



Détails par zone



Consommation énergétique par zone en kWh avec correction DJU

Valoriser les investissements des communes en faveur des économies d'énergie

Le SICECO assure, pour ses communes adhérentes, la gestion des CEE (Certificats d'Économies d'Énergie) relatifs aux travaux d'éclairage public et aux bâtiments, permettant ainsi leur mutualisation.

Les sommes de la vente des CEE correspondants aux travaux d'éclairage public sont mutualisées pour l'ensemble des communes adhérentes puisque le SICECO en assure la maîtrise d'ouvrage et une partie des coûts. Les recettes sont réinvesties dans les travaux d'éclairage public, les opérations d'économies d'énergie étant favorisées. La maîtrise d'ouvrage des travaux relatifs aux bâtiments étant, quant à elle, assurée par les communes, les recettes issues de la vente de ces CEE sont redistribuées directement aux communes, proportionnellement au poids des actions retenues en kWh Cumac* dans les CEE vendus. Le SICECO ne retient aucun frais de gestion.

En 2010, 4 CEE, déposés sur le registre national EMMY depuis 2009, d'un volume de 24,5 GWh Cumac* ont été vendus à un courtier néerlandais, Amsterdam Capital Trading, qui agit pour le compte de multiples Obligés. Le montant total de la vente s'élève à 85 600 €. Les CEE vendus correspondent à des opérations de rénovation de l'éclairage public effectuées par le SICECO et à 2 rénovations de bâtiments réalisées par les communes de Ladoix-Serrigny (installation de double vitrage dans la mairie pour un montant de 27 200 €) et Rouvres-en-Plaine (installation d'une chaudière gaz à condensation dans une école maternelle pour un montant de 14 200 €). Respectivement, elles ont reçu un chèque de 485 € (1,8 % du coût des travaux) et de 893 € (6,3 % de l'investissement).

* Les GWh Cumac (GigaWattHeures Cumulés Actualisés) correspondent aux GWh économisés pendant la durée de vie conventionnelle du matériel installé, en considérant un taux d'actualisation de 4 %.

La presse en a parlé

Le SICECO a remis les chèques lors de son assemblée générale du 1^{er} décembre. À cette occasion, un communiqué de presse a été envoyé donnant lieu à un article dans le Journal du Palais.

Coup de projecteur sur

Les CEE ou comment lutter contre le changement climatique

- ↳ Possibilité de vendre aujourd'hui des économies d'énergie futures consécutives à la réalisation de travaux d'amélioration de performance énergétique dans un bâtiment existant
- ↳ Valorisation des travaux d'amélioration de performance énergétique des bâtiments communaux
- ↳ Outil financier au service d'un programme d'économies d'énergie, destiné à déclencher et faciliter de nouveaux investissements



Hubert Sauvain, Maire de Rouvres-en-Plaine, devant la nouvelle chaudière : «*La commune a fait le choix de remplacer l'ancienne chaudière fioul par une chaudière gaz à condensation. Nous en sommes très contents car cette installation permet un chauffage plus intéressant avec un rendement nettement meilleur qu'auparavant*».



Michel Sauvain, 2^{ème} Adjoint chargé des travaux de Ladoix Serrigny, devant les nouvelles fenêtres : «*L'une des façades de la mairie n'était pas équipée de fenêtres avec double vitrage. Nous avons donc décidé de les remplacer afin d'éviter une perte d'énergie et donc une surconsommation. Au total 16 menuiseries ont été changées*».



Protéger les consommateurs

Le SICECO lance **Clair' Énergie 21**, une marque de confiance destinée aux consommateurs (y compris les petits professionnels) pour les aider à choisir leur fournisseur d'électricité ou de gaz naturel.

Pourquoi Clair'Énergie 21 ?

En tant que collectivité organisatrice de la distribution, le SICECO est chargé de veiller au bon accomplissement des missions de service public de distribution d'électricité et du gaz, ainsi qu'au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz (il contrôle les offres et les pratiques des fournisseurs). Son rôle consiste également à informer et défendre les consommateurs. Dans le cadre de cette mission et depuis l'ouverture des marchés de l'énergie à la concurrence, le SICECO a remarqué que ce dernier reste relativement fermé et difficile d'accès pour les fournisseurs alternatifs. Le Syndicat a aussi constaté des abus et des irrégularités dans les pratiques commerciales (vente forcée, démarchages intempestifs, ...). C'est la raison pour laquelle il a décidé d'adhérer à la marque Clair'Énergie mise en place par sa fédération, la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies) afin de l'exploiter sur le territoire de la Côte-d'Or sous la dénomination Clair'Énergie 21.

Un double objectif et une charte d'engagements

Clair'Énergie 21 poursuit un double objectif : protéger les consommateurs des abus, des pratiques commerciales déloyales ou d'offres peu transparentes et leur permettre de s'y retrouver dans la diversité des offres des fournisseurs.

Clair'Énergie 21 repose sur une charte d'engagements et distingue les offres de fourniture à partir de deux critères : les conditions générales de vente et des modalités de commercialisation respectueuses du consommateur. Attention! Clair'Énergie 21 ne concerne que les pratiques commerciales et le contenu des contrats, pas les tarifs ou prix de vente. Une plaquette de présentation de Clair'Énergie 21, destinée au grand public, a été éditée.

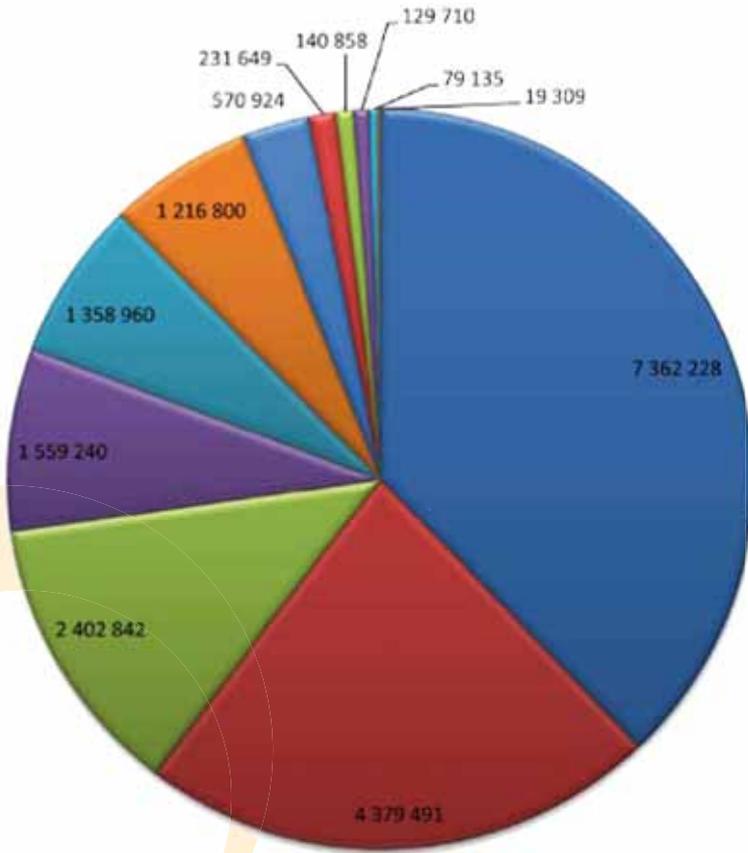


La presse en a parlé

Le SICECO a présenté la marque aux médias lors d'une conférence de presse le 25 juin.



Les dépenses



Montant total

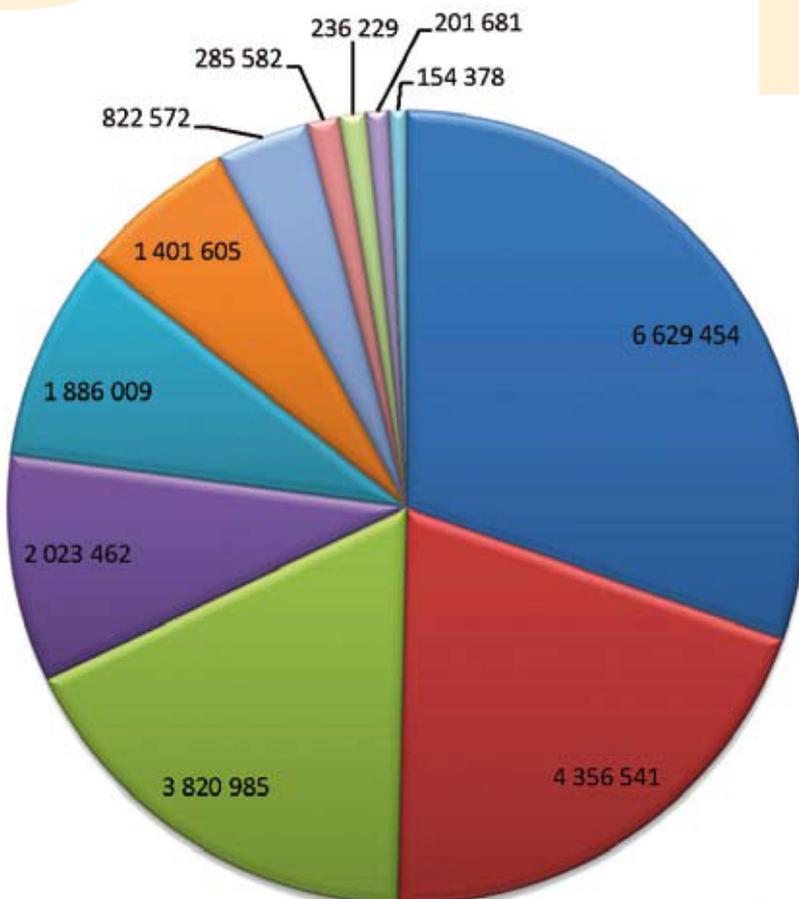
19 458 800 €

- Travaux d'électrification rurale
- Travaux d'éclairage public
- Opérations d'ordre (Virement de section, Jeu Ecritures TVA ...)
- Travaux d'extensions de réseau
- Salaires
- Maintenance éclairage public et signalisation
- Moyens de fonctionnement
- Divers
- Fibre optique
- Reversement RODP
- Pré-diagnostics énergétiques
- Énergies renouvelables - Maîtrise de la demande en électricité

Le saviez-vous ?

La Chambre Régionale des Comptes a effectué un contrôle des années budgétaires 2005 à 2009. Elle n'a émis aucune observation.

Les recettes

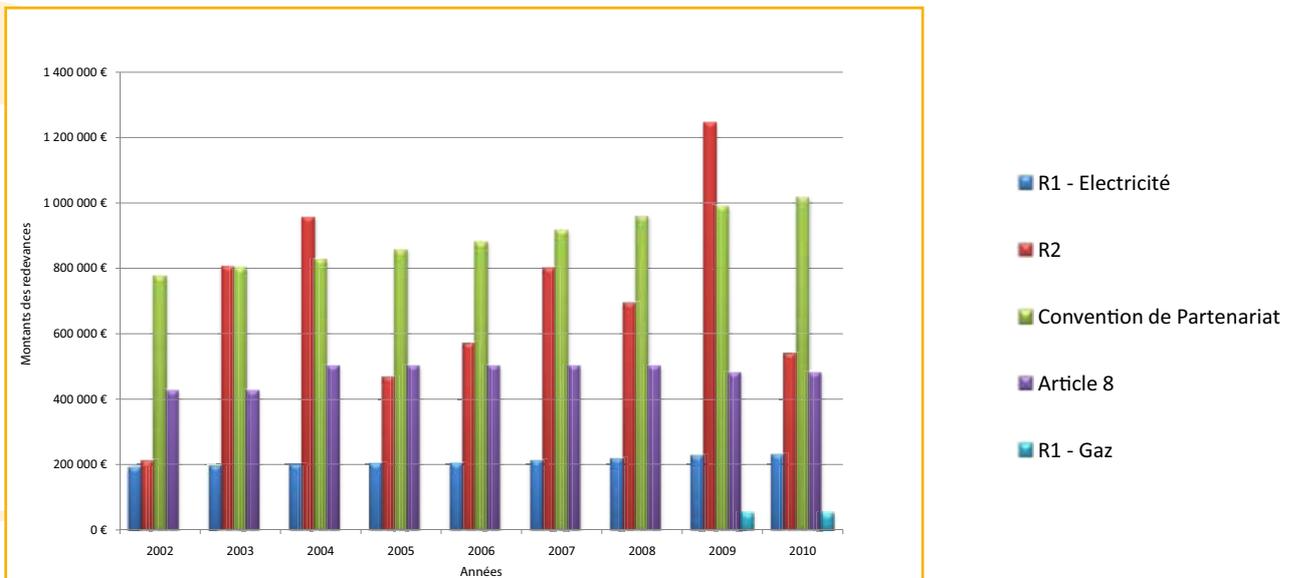


Montant total

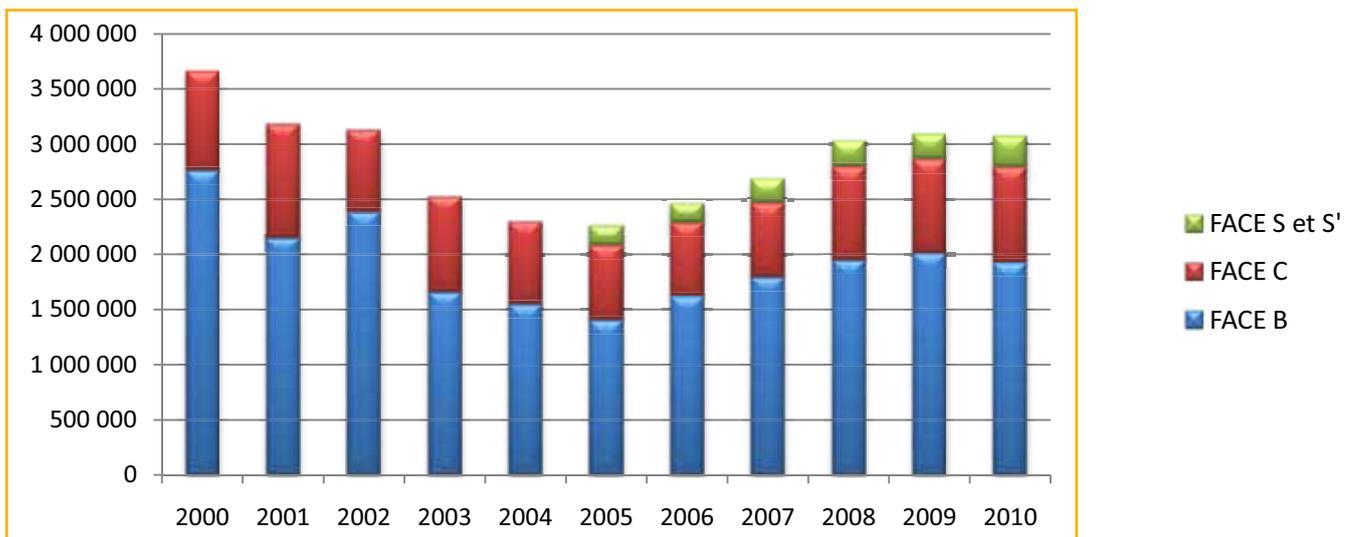
21 818 499 €

- Opérations d'ordre (Reprise résultat CA 2009, Jeu écritures TVA ...)
- Taxe sur l'électricité
- Participation des communes
- Redevances de concession
- TVA
- Facé
- Article 8 et fonds sites - Contrat de concession ERDF pour enfouissement réseau - PCT
- Participation du Département
- Autres recettes
- Remboursement des particuliers
- Participation de la Région et de l'ADEME

Évolution des redevances de concession reversées par ERDF



Affectations des crédits FACÉ pour l'électrification rurale



Ces crédits ont permis de réaliser des travaux selon la répartition suivante :

*La dotation SICECO / ERDF («article 8») a été négociée dans le cadre d'une enveloppe globale de travaux de 2 870 400 € TTC sur 2 années (période 2009 à 2010).

Affectation	Nombre de dossiers	Montants TTC
FACÉ B	27	1 922 900
FACÉ C	9	867 400
FACÉ S et S'	14	279 000
SICECO / ERDF*	11	1 435 200

Coup de projecteur sur

La PCT (Part Couverte par le Tarif)

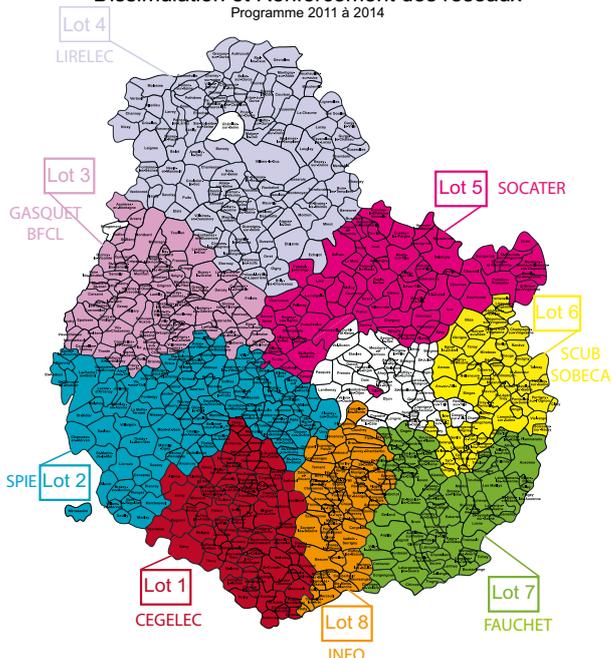
La loi du 10 février 2000 relative à la modernisation et au développement du service public de l'électricité prévoit à l'article 4-II que «les tarifs d'utilisation des réseaux couvrent notamment une partie des coûts de raccordement à ces réseaux et une partie des prestations annexes réalisées sous le monopole des gestionnaires de ces réseaux».

La PCT, pour les extensions de réseaux, est fixée à 40 % du coût des travaux d'extension de réseau quel que soit l'objet de l'extension et quel que soit le pétitionnaire.

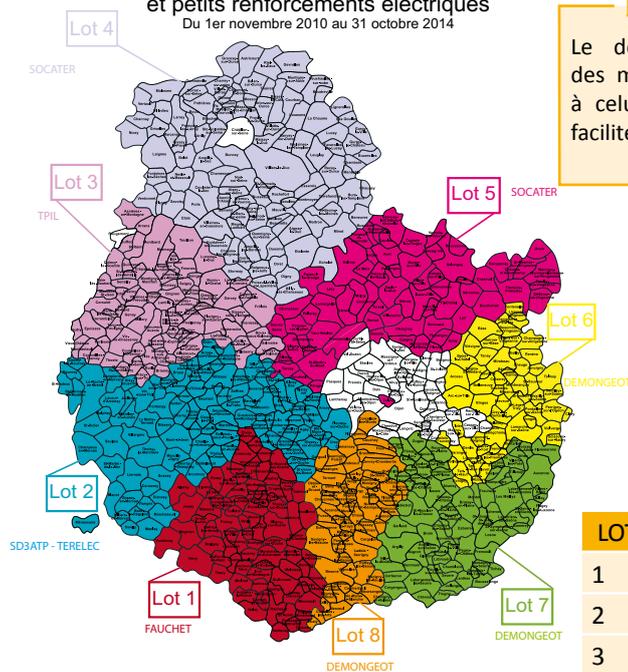
La PCT est financée par le TURPE (Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Électricité) que chaque client paie à son fournisseur d'électricité. Il s'agit des lignes intitulées «part acheminement» sur les factures. Le TURPE finance la PCT et les travaux d'ERDF en partie.

Un nouveau découpage des lots des marchés pour les travaux électriques

Marché de Travaux complexes d'Électrification Rurale, Dissimulation et Renforcement des réseaux
Programme 2011 à 2014



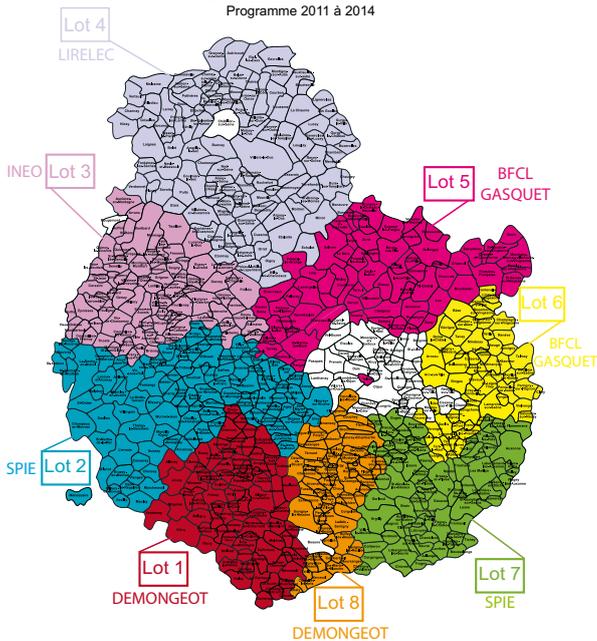
Marché de Travaux d'extensions et petits renforcements électriques
Du 1er novembre 2010 au 31 octobre 2014



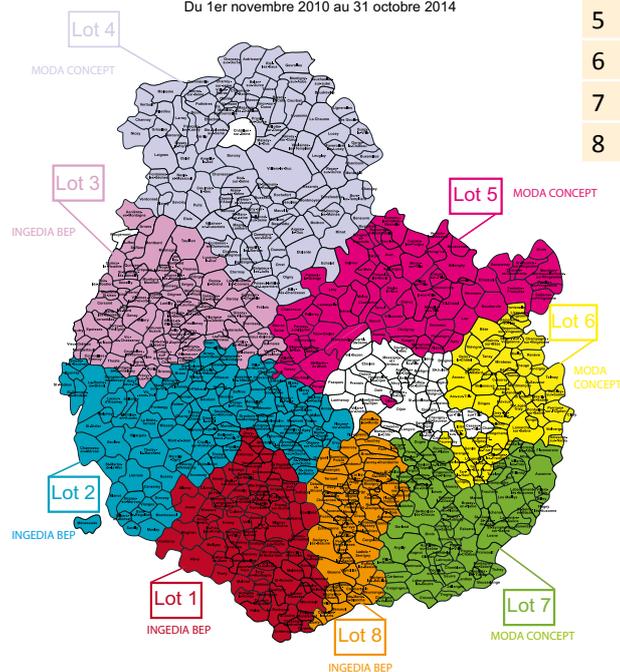
Le saviez-vous ?

Le découpage en lots des marchés correspond à celui des CLE afin de faciliter la gestion.

Marché d'Éclairage public et équipements électriques communaux
Travaux neufs et maintenance
Programme 2011 à 2014



Marché d'Études et Maîtrise d'œuvre
Du 1er novembre 2010 au 31 octobre 2014



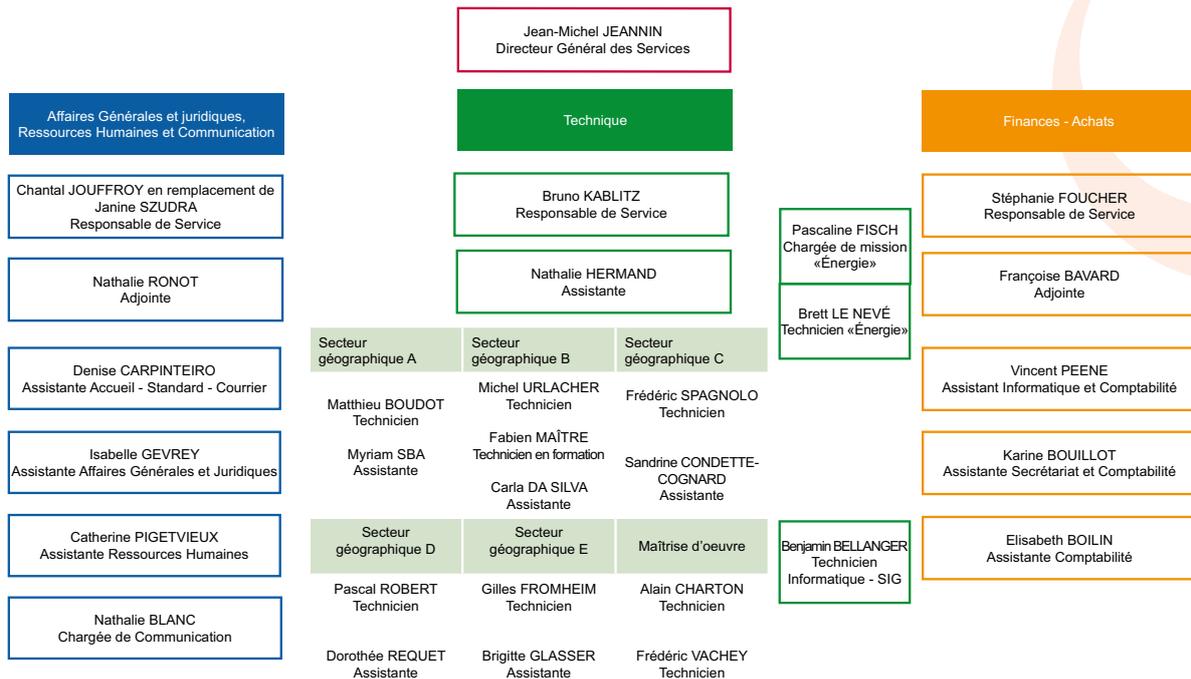
LOTS	CLE
1	1 et 1bis
2	6bis, 9 et 9bis
3	8
4	7
5	5bis et 6
6	4 et 5
7	3 et 4bis
8	2, 2 bis et 10

Les autres marchés attribués en 2010

Objet	Entreprise attributaire	
Signalisation tricolore - Entretien et maintenance 2011 à 2012	DEMONGEOT (Dijon)	
Études de faisabilité chaufferie bois	ENERGICO (Pfastatt 68)	
Aménagement d'une partie de la salle archives en bureaux	Courants faibles et forts	SOGICOM/RR ELEC (Corgoloin)
	Cloisons	BAFFY (Dijon)
	Climatisation / chauffage	AGECLIM (Perrigny-lès-Dijon)
Maintenance du chauffage et de la climatisation des bureaux du SICECO	SPIE (Saint-Apollinaire)	
Matériel informatique	AMG (Dijon)	
Acquisition de 2 véhicules	UGAP	

Une équipe au service des élus et des usagers

Organigramme des services au 31 décembre 2010



Échos des services

- ↳ **Pascaline FISCH** intègre la Fonction Publique Territoriale en tant qu'ingénieur à partir du 1^{er} juin
- ↳ Arrivée de **Matthieu BOUDOT** comme technicien du secteur A à partir du 1^{er} juillet
- ↳ Arrivée de **Fabien MAÎTRE** en contrat de formation alternance à partir du 1^{er} juillet pour préparer la licence professionnelle spécialité éclairage public et réseau d'énergie à l'IFSME
- ↳ Arrivée de **Brett LE NEVÉ** en tant que technicien énergie à partir du 1^{er} avril



Visite de chantier pour le SPOCCO
10 juin



Médailles du travail
Françoise Bavard (30 ans), Isabelle Gevrey (20 ans)
et Nathalie Ronot (20 ans)

Tisser son réseau sur la toile

En 2010, le SICECO lance son site internet. Ce nouvel outil interactif a pour vocation de devenir un moyen de contact privilégié entre le Syndicat et ses différents publics (élus, grand public, ...).

www.siceco.fr permet au SICECO de disposer d'une plus large visibilité sur la maille départementale et de devenir ainsi un acteur incontournable de l'énergie en Côte-d'Or.

À cette occasion, un jeu concours a été organisé : élus, délégués au SICECO, adjoints, conseillers municipaux, employés de mairie, tous étaient invités à répondre à une série de quatre questions dont les réponses se trouvaient au fil des pages du site internet. Pour désigner les gagnants, un tirage au sort parmi les bonnes réponses a eu lieu lors de l'assemblée générale du 3 juin.



Coup de projecteur sur

Les dotations et les communes gagnantes

1^{er} prix : ensemble ordinateur portable + vidéoprojecteur
LAIGNES

2^{ème} prix : vélo électrique
CHARNY

3^{ème} prix : diagnostic énergétique du bâtiment de la mairie et remplacement des petits équipements électriques à hauteur de 800 € TTC
BESSEY-EN-CHAUME

4^{ème} au 10^{ème} prix : ensemble de petits équipements électriques
BAUBIGNY
COMBERTAULT
EPERNAY-SOUS-GEVREY
ROUVRES-EN-PLAINE
VILLOTTE-SUR-OURCE
ARCONCEY
COURBAN

Rencontrer son public

9 et 10 décembre, Parc des Expositions - Dijon

Cette année, les compétences du SICECO sont mises à l'honneur sous le thème «Avoir toutes les cartes en main pour maîtriser son énergie». Des fiches questions-réponses détaillent chacune d'entre elles et ouvrent le dialogue entre le SICECO et les élus.

Un espace multimédia est également à disposition des élus afin qu'ils se familiarisent avec les outils informatiques proposés par le SICECO.



Stand SICECO à Cité 21



Espace multimédia



En partenariat avec les communes, le SICECO a aussi participé à des manifestations comme le Jour de la Nuit ou la Fête de la science et à l'organisation de plusieurs inaugurations de travaux.

Coup de projecteur sur

Sensibiliser le public aux énergies renouvelables

2 avril 2010 - Journée de sensibilisation à l'alimentation en électricité de sites isolés par les énergies renouvelables à Dompierre-en-Morvan

Pour célébrer la semaine du développement durable, le SICECO invite élus et particuliers à visiter l'un des premiers sites isolés en France à avoir été alimenté en électricité grâce à l'énergie combinée de l'eau et du soleil.



La presse en a parlé

Le Bien Public a présenté l'action le 13 avril.



Se construire une identité forte

Suite à la modernisation du logo opérée en 2009, le siège social du SICECO se pare de ses nouveaux atours.



Dépose de l'ancien logo



Pose du nouveau logo



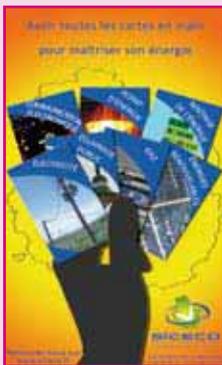
Mise en place du totem



Le saviez-vous ?

Au cours de l'année 2010, le SICECO a acheté de l'espace publicitaire afin de :

Faire connaître ses compétences



Annuaire des représentants des Maires et des Présidents de Communautés de la Côte-d'Or - Répertoire des Commissions 2010 à 2014



Insertion dans le supplément Collectivités du Bien Public à l'occasion de Cité21

Faire connaître la marque Clair'Énergie 21



Manchette sur la Une du Bien Public



Publi-reportage dans les pages départementales du Bien Public



Sur-couverture du TV Magazine



Bannière sur le site internet du Bien Public

Renforcer sa présence médiatique

En 2010, le SICECO a sollicité systématiquement les médias à chaque évènement (cérémonie de vœux, assemblée générale, semaine du développement durable, inauguration de travaux, ...) à l'aide d'invitations, de communiqués ou de dossiers de presse.

Légende de g. à d. : Le Bien Public - 22 avril 2010 ; Le Journal du Palais - 10 au 16 mai 2010 ; Le Bien Public - 8 juin 2010





siceco
Syndicat Intercommunal
d'Énergies de Côte d'Or

Syndicat Intercommunal d'Énergies de Côte-d'Or
9A rue René Char - BP 67454 - 21074 DIJON CEDEX
Tél. : 03 80 50 99 20 - Fax : 03 80 50 99 39
www.siceco.fr
contact@siceco.fr